



HAL
open science

Les mutations architecturales d'un château fortifié puis viticole : le château de Pressac à Saint-Étienne-de-Lisse (33)

Aude Labbadie

► To cite this version:

Aude Labbadie. Les mutations architecturales d'un château fortifié puis viticole : le château de Pressac à Saint-Étienne-de-Lisse (33). Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01803638

HAL Id: dumas-01803638

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01803638>

Submitted on 30 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Les mutations architecturales d'un château fortifié puis viticole
Le Château de Pressac à Saint-Étienne-de-Lisse (33)

Aude LABBADIE



Mémoire de recherche de Master 1

« Le monument a pour but de faire revivre au présent un passé englouti dans le temps. »

Françoise Choay, *L'Allégorie du Patrimoine*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le propriétaire du château de Pressac, Monsieur Jean-François Quenin, qui a bien voulu m'ouvrir les portes de son château, me laisser en faire le relevé et m'éclairer quant à son histoire.

Mes pensées vont également à Madame Emmanuelle Maillet, Architecte des Bâtiments de France au sein du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine de la Gironde, pour son aide et sa disponibilité afin de me permettre de réaliser cette recherche avec un maximum d'informations.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION	6
PROBLEMATIQUE.....	7
I. Le classement de 17 Châteaux.....	8
A. Contextualisation	8
<i>Histoire de la région.....</i>	<i>8</i>
<i>Saint-Emilion : le classement UNESCO.....</i>	<i>8</i>
<i>La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)</i> <i>de Saint-Emilion</i>	<i>9</i>
<i>La communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais</i>	<i>10</i>
<i>L'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Paysage (AVAP)</i> <i>de la communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais</i>	<i>11</i>
B. La protection de 17 châteaux.....	12
<i>Une grille d'analyse comme outil de compréhension</i>	<i>12</i>
<i>La grille.....</i>	<i>16</i>
C. Ce qui définit un patrimoine architectural.....	20
1. Les valeurs d'Aloïs Riegl	21
2. Les valeurs sous entendues par les décisions de l'Etat.....	22
3. Valeurs personnelles.....	23
4. La grille	24
5. Conclusion	27
II. Un candidat à la protection Le château de Pressac	28
A. Les transformations d'un château médiéval.....	28
B. Quatre grandes phases de construction	31
<i>Les constructions du Moyen Âge.....</i>	<i>31</i>
<i>Les extensions du XVII^e siècle</i>	<i>35</i>
<i>La reconstruction de la maison de maître au XIX^e siècle.....</i>	<i>36</i>
<i>Les transformations les plus récentes</i>	<i>39</i>
C. Le château de Pressac au regard de la première grille	43
D. Le château de Pressac au regard des valeurs patrimoniales	48
III. Synthétisation de la notion de valeur patrimoniale et débats qu'elle provoque.....	55
A. Le débat après protection et la relation à l'usage	55
B. La problématique des constructions neuves	57

IV. Conclusion.....	60
SOURCES	62
<i>Sources savantes.....</i>	62
<i>Sources appliquées.....</i>	62
<i>Sources directes.....</i>	62
<i>Sitographie.....</i>	62
GLOSSAIRE.....	63
ANNEXES	64

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

Lorsque l'on entend la notion de patrimoine, elle évoque assez rapidement un passé plus ou moins lointain, marqué par l'histoire, le temps qui passe et les transformations faites par l'Homme. Le château est un type d'architecture qui a traversé les siècles et qui aujourd'hui fait partie des richesses patrimoniales fortes de la France. Avec environ 11 326 édifices (expeert.com) intitulés «châteaux», les paysages de certaines régions de France sont marqués par cette typologie architecturale. Notamment la région bordelaise dont la renommée des châteaux ne fait plus d'ignorant.

Cette région composée de 177 200 hectares de vignes cultivées possède une architecture agricole liée à la production du vin. Cette discipline ayant évolué au cours du temps, le paysage des châteaux Bordelais est aujourd'hui une question importante quant à la notion de protection du patrimoine. Les diverses mutations économiques de la région ont induit diverses typologies architecturales restant tout même homogènes.

Mais avec une économie en constante croissance, cette région est aujourd'hui la propriété de riches personnes ayant pour but premier de continuer à produire du vin d'une qualité irréprochable tout en promouvant l'aspect touristique de leurs propriétés. C'est pourquoi sont confrontés aujourd'hui un patrimoine ancien et des constructions beaucoup plus contemporaines.

Cette région possède donc de nombreuses protections aux titres des monuments historiques mais qui sont aujourd'hui à re-questionner en lien avec une évolution future du paysage viticole et de son architecture.

Le choix du château de Pressac s'est fait dans une volonté de porter l'étude sur un ouvrage marqué par cette évolution historique de la région. Il était dans l'idée de choisir un château n'ayant au départ pas de vocation viticole, mais qui avec l'essor de la vigne et la présence de terres environnantes de qualité s'est vu transformé. La question de l'authenticité des lieux étant aussi primordiale afin de déterminer l'intérêt de ces-derniers, la pertinence de la recherche permettra ou non de comparer ce château à d'autres de la région.

Les recherches concernant cet édifice furent assez infructueuses. Suite à l'occupation de ce dernier par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale, les documents graphiques le concernant se sont évaporés. Mais il n'en est pas moins que son architecture possède des qualités et méritait que l'on s'y penche plus profondément. En effet, les critères souhaités pour cette recherche, liés aux mutations architecturales, sont applicables à ce-dernier. Puisqu'il passât de château fortifié au Moyen-âge, à château à vocation agricole au début du XIX^e siècle. Ses différents corps de bâtiments témoignent de plusieurs époques et de ce fait de plusieurs manières d'édifier.

Et la question de son état actuel en lien avec son futur émerge de son analyse mais aussi du discours tenu par son propriétaire actuel, monsieur Jean-François Quenin. Son statut en tant que patrimoine au sein d'une région viticole classée (Saint-Emilion) est à reconsidérer dans un premier temps afin de pouvoir ensuite en déterminer son possible statut futur.

PROBLEMATIQUE

Il est à préciser que le château ne possède actuellement aucun titre de protection aux monuments historiques. Il est alors important de questionner les critères de sélection des ouvrages architecturaux afin d'obtenir un classement ou une inscription. Ces critères génèrent certaines réglementations applicables sur le bâtiment lui-même mais aussi sur les constructions futures qui pourraient être avoisinantes. Car ces règles sont probablement les principales raisons faisant qu'un tel ouvrage soit au final assez « fantôme » dans le patrimoine de la région. Pour ce faire, un état des lieux du château aujourd'hui, en 2016, est à mettre en place afin d'en comprendre son évolution ainsi que les techniques de construction mises en place. Et de ce fait, son statut pourrait prendre une certaine importance puisque l'on n'a actuellement quasiment aucun document le concernant.

Suite à cela, notre interrogation serait la suivante :

Quelle est la valeur patrimoniale du château de Pressac au regard d'une analyse de châteaux ayant été protégés récemment ?

Et dès lors qu'une certaine mise en valeur de ce château, aujourd'hui peu connu, serait établie, il serait plus aisé de lui trouver une identité propre lui permettant d'être qualifié ou non de patrimoine. Ou bien tout simplement de comprendre son identité réelle. Il est donc important, comme dit précédemment, de se demander quelle est la définition exacte d'un patrimoine et quelles en sont les caractéristiques et les limites.

Prenons en d'abord la définition de cette notion de patrimoine, au sens large et pas seulement architectural : Ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe (Larousse).

Et de par son histoire mais aussi son vocabulaire architectural, il est à étudier ce château sous cette question d'héritage, un bien qui nous vient du passé et que l'on se doit de transmettre à nos futures générations. Mais l'important est de se demander de quelle manière ce-dernier va être transmis ? Est-ce que l'on doit le laisser tel qu'il est actuellement, est-ce que l'on doit y apporter des modifications et par conséquent de quel ordre seront-elles ? Est-ce que l'on doit tout simplement lui accorder un droit à mourir puisqu'il est jugé de non intéressant ?

Toutes ces questions sont actuellement en suspens concernant le Château de Pressac, ou plutôt ne sont pas réellement posées puisque l'on manque d'éléments concrets afin de formuler une réponse adéquate. C'est là tout l'intérêt de la recherche sur ce sujet. Et même si la notion d'esthétique en architecture est très subjective et dépend de la culture de tout un chacun à son sujet, il est tout de même notable que certains ouvrages architecturaux créent une émotion certaine en leur vision. La mise en place d'un réel outil d'analyse permettra de passer au-delà d'un jugement purement esthétique. Cette recherche va essayer de mettre en relief des critères précis associés à cette notion de valeur patrimoniale.

I. Le classement de 17 Châteaux

A. Contextualisation

Histoire de la région

La région viticole de Saint-Emilion s'est vue dotée des plus grands cépages que l'on connaît aujourd'hui à la même époque que Bordeaux fut relié à Paris par la voie ferrée. C'est donc au milieu du XIX^e siècle que furent implantées les vignes actuelles lors d'une période que l'on appelle « la belle époque » (source : ouvrage Châteaux Bordeaux). Car en effet, les vignes Saint-Emilionnaises ne furent implantées que tardivement, en comparaison avec les autres régions viticoles de la Gironde. Mais suite à des temps difficiles dus à des maladies de la vigne (touchée par le phylloxéra = insecte ravageur), les cultures restèrent en déclin jusqu'au milieu du XX^e siècle. C'est à cette période de « nouvel âge d'or » de la vigne que Saint-Emilion rattrapa en notoriété les autres grands vins Bordelais. Propices à la culture, les terres de la région, dont la qualité des vins ne fait plus de doute, sont aujourd'hui d'une valeur très importante ainsi que leurs édifices liés à la production et à l'invention d'une image de bourgeoisie.

Saint-Emilion : le classement UNESCO

Le 5 décembre 1999, la cité médiévale de Saint-Emilion ainsi que sa juridiction sont classées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Les raisons principales de ce classement sont les suivantes :

- « La juridiction de Saint-Émilion est un exemple remarquable d'un paysage viticole historique qui a survécu intact et est en activité de nos jours » ;
- « La juridiction de Saint-Émilion illustre de manière exceptionnelle la culture intensive de la vigne à vin dans une région délimitée avec précision ».

(Source : dossier de présentation en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de paysage culturel)




Dès lors, la région se dote d'un titre mettant en valeur un patrimoine culturel et paysager remarquable. Par conséquent une volonté de préserver cette histoire de la vigne entraînant une économie, une culture, un patrimoine architectural, des paysages particuliers, etc. se met en place.

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) de Saint-Emilion

Approuvée le 7 octobre 2004, la ZPPAUP de Saint-Emilion a pour but principal d'élaborer « un projet de territoire » et donc de révéler, protéger, et accompagner le développement harmonieux d'un territoire particulièrement cohérent dans son ensemble (source : règlement de la ZPPAUP). La ZPPAUP est par conséquent un règlement s'appliquant aux constructions ainsi qu'aux espaces paysagers faisant partie de la communauté de communes décrite dans celle-ci. Ces règles vont s'appliquer aux constructions futures mais aussi à celles faisant l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. La ZPPAUP est donc l'outil juridique qui contrôle le maintien et la sauvegarde du patrimoine saint-Emilionnais, de sorte que l'harmonie générale de la région soit conservée et pas seulement celle des bâtiments protégés au titre des monuments historiques.

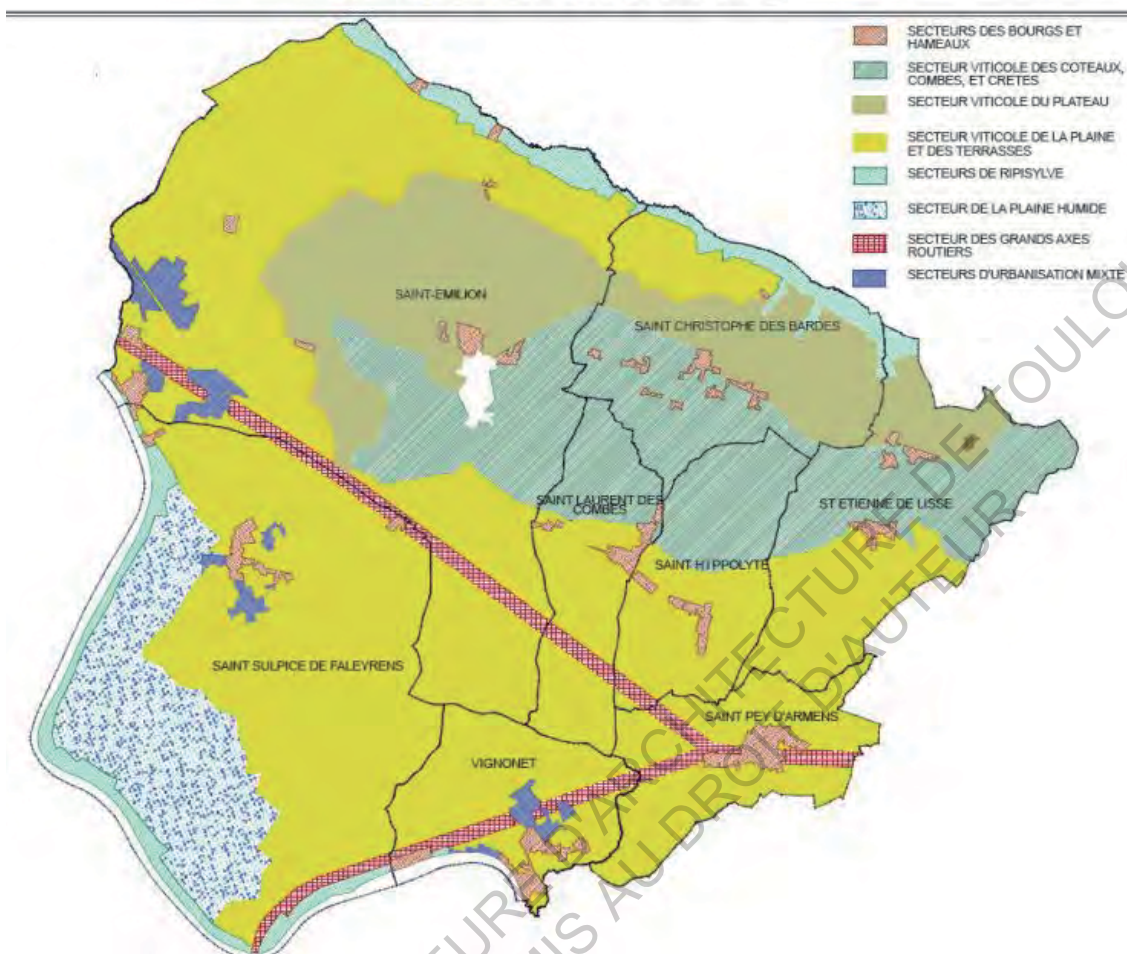
Si l'on observe la carte de délimitation des secteurs de la ZPPAUP, on note que la commune de Saint-Etienne-de-Lisse est enveloppée dans une zone nommée « secteur viticole des coteaux, combes et crêtes ». Nous nous pencherons plus tard sur cette commune.

La ZPPAUP permet donc de gérer dans son ensemble la région saint-Emilionnaise afin de conserver une authenticité architecturale et paysagère.

	SECTEUR BOURGS	SECTEUR VITICOLE COTEAU COMBES ET CRETES	SECTEUR VITICOLE PLATEAU	SECTEUR RIPISYLVE	SECTEUR PLAINE HUMIDE	SECTEUR VITICOLE PLAINE ET TERRASSE	SECTEUR GRANDS AXES ROUTIERS	SECTEUR URBANISATION MIXTE	P-AU
2-1	BATIMENTS NOUVEAUX ET EXISTANTS RECENTS : CHAIS ET BÂTIMENTS D'EXPLOITATION AGRICOLE								2-1 BATIMENTS NOUVEAUX ET EXISTANTS RECENTS : CHAIS ET BÂTIMENTS D'EXPLOITATION AGRICOLE
2-1-1	Implantation : Afin de limiter le mitage du territoire, les bâtiments liés à l'activité agricole seront, à chaque fois que cela est possible, implantés à proximité d'ensembles bâtis. L'implantation de chais isolés pourra être interdite en raison de sites et points de vue remarquables.								
2-1-2	Volumétrie : La volumétrie conseillée s'appuie sur la typologie locale des chais qui concourt à l'identité du territoire de la juridiction. Elle sera soit un volume simple à deux pentes, soit une composition de deux ou trois volumes simples articulés, de façon à rediviser le volume global pour en limiter l'échelle.								
									
2-1-3	Composition architecturale : D'une façon générale, l'architecture des chais n'imitera pas celle des bâtiments d'habitation et se gardera de trop de monumentalisation. Les chaînes verticales correspondant aux fermes de charpente seront soulignées pour rythmer les murs gouttereaux. Les larges portes à deux vantaux auront un linteau en plein cintre ou en anse de panier.								
2-1-4	Murs : Les murs seront en pierre calcaire de la région, ou en maçonnerie recouverte d'un enduit reprenant les textures et les tonalités des enduits traditionnels du pays. Un parement en lames de bois verticales peut être autorisé s'il ne couvre pas plus de 25% des surfaces de façades. Dans les secteurs paysagers les plus sensibles, la pierre pourra être imposée en parement.								
2-1-5	Toiture : La couverture sera en tuiles canal (pentes comprises entre 25 et 35%) de teinte claire ou mélangée, ou en plaques recouvertes de tuiles canal. Les seules tuiles à emboîtement autorisées sont les double-canal. Dans les secteurs paysagers les plus sensibles, la tuile canal pourra être imposée.								
2-1-6	Menuiseries : Les couleurs des menuiseries s'en tiendront aux gammes traditionnelles (ocre rouge, blanc cassé, gris, bois naturel sombre).								
2-1-7	Accompagnement végétal : Chaque création de chais nouveau devra être accompagnée de la plantation, à proximité, d'un groupe d'arbres de haute tige soulignant l'architecture ou le site, de nature à équilibrer le volume bâti. Les aires d'embarquement feront l'objet d'un aménagement paysager spécifique.								
									

Extrait du règlement de la ZPPAUP de Saint-Emilion

DELIMITATION DES SECTEURS DE LA ZPPAUP



Délimitation des secteurs de la ZPPAUP de Saint-Emilion

La communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais

En 2013, la réunion de 22 communes de la région autour d'un même EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) est effectuée. Ces 22 communes sont rattachées à ce que l'on nomme la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais. Une nouvelle fois, une volonté d'avoir une vision globale sur la région ainsi qu'une manière de penser commune amène les différentes juridictions à se regrouper pour n'en faire qu'une. Ainsi, les différents règlements ne vont plus s'appliquer localement mais bel et bien à une échelle plus grande permettant de garder l'unité de cette « région délimitée avec précision ». Que ce soit du point de vue économique, social et culturel, ce regroupement affecte de nombreux secteurs, dont l'architecture et le paysage. Seulement, le règlement de la ZPPAUP intercommunale ne s'appliquant pas à toutes ces communes (seulement 8 communes) n'est plus suffisamment pertinent.



Liste des 22 communes- source : www.grand-saint-emilionnais.fr

L'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Paysage (AVAP) de la communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais

La ZPPAUP n'étant plus assez efficace pour couvrir l'ensemble des 22 communes, une AVAP a été mise en place et approuvée par la CRPS du 25 juin 2015. Puisque la société évolue, les cultures, l'architecture, le paysage, les règlementations doivent aussi évoluer. Et c'est bien le but de la mise en place de cette AVAP. Prendre en compte les faiblesses de l'ancienne ZPPAUP pour venir y palier et améliorer les méthodes d'instructions des différents projets architecturaux et paysagers.

L'AVAP met en évidence les raisons pour lesquelles la région saint-Emilionnaise est si remarquable au point de vue de son patrimoine : « il s'agit d'un bien de valeur exceptionnelle dont l'apparence du site correspond à un état proche de celui du milieu du XIX^e siècle ». C'est donc un paysage viticole historique et un paysage culturel exceptionnel. » (Source : rapport de présentation de l'AVAP). Le but est principalement de venir renforcer les mesures de protection du paysage qui fait partie intégrante de la raison pour laquelle Saint-Emilion possède son classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Car ces vastes paysages viticoles marqués ponctuellement de constructions agricoles et de demeures de maîtres ne doivent pas être masqués par une densification ou par des constructions contemporaines venant en rupture totale avec le site. En effet, le XXI^e siècle a vu un certain enthousiasme de la part des propriétaires et des architectes envers la construction de chais contemporains ainsi que des espaces de réception. Il est à rappeler qu'au XIX^e siècle la volonté de montrer la richesse du propriétaire se faisait au travers de la maison de maître/ du château. Aujourd'hui la tendance se ressent plus pour les chais qui sont un réel enjeu architectural et paysager. Ces dernières

années ont vu naître des architectures contemporaines dont les formes et matériaux ne dialoguent plus avec le patrimoine existant. Ainsi, l'AVAP permet également de venir réguler ces nouveaux projets sans pour autant venir proscrire l'architecture contemporaine ni figer le territoire.

Suite à cette AVAP, une étude de recensement de châteaux viticoles et de propriétés de la région a été réalisée par divers chercheurs. Elle s'est soldée par la protection au titre des monuments historiques de 17 châteaux approuvés le 25 juin 2015 lors d'une CRPS.

B. La protection de 17 châteaux

Après une étude menée sur de nombreux « Châteaux » de la région, et suite à des collaborations plus ou moins fructueuses avec les propriétaires, la commission a sélectionné 17 d'entre eux et en a validé la protection. La notion importante et répétée tout au long des dossiers de recensement de chacun des châteaux est celle de la protection de « domaines viticoles représentatifs de cette activité traditionnelle dans la région et de son évolution dans l'histoire ».

Ils furent étudiés et différenciés selon leurs typologies vini-viticoles, c'est-à-dire l'agencement des différents bâtiments liés à la production viticole et à la vie de ses ouvriers et propriétaires. Cette étude, réalisée par le Cabinet GRAHAL de Paris, a permis de mettre en valeur les spécificités architecturales, historiques et paysagères de chacun des châteaux. Le but de cette étude est de comprendre l'intérêt de ces architectures en tant qu'objets patrimoniaux nécessitant d'être protégés et maintenus en un état historique pour les transmettre au mieux aux générations futures.

Les châteaux font tous partie de la communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais et la plupart ne possédaient alors aucune protection spécifique, si ce n'est le règlement de la ZPPAUP. Les propriétaires étaient donc plus ou moins libres quant aux travaux qu'ils effectuaient sur leurs biens. Cette protection leur a également permis de gagner en notoriété quant à l'image de leurs propriétés devenant ainsi une qualité supplémentaire dans la promotion de leur vin.

Une grille d'analyse comme outil de compréhension

L'étude des fiches de recensement de ces 17 châteaux a permis de mettre en évidence un nombre de critères participant à la qualification de ces constructions. Elle permet aussi de mettre en avant les spécificités de chaque château, les rendant unique et important à préserver.

Cette étude a donc fait ressortir différentes couches dans la classification. Nous les expliquerons une à une.

- **Le nom du château** : il possède une première valeur patrimoniale puisque qu'il est l'écho à une famille, à des terres, à différentes propriétés rassemblées en une seule, etc. Il témoigne donc avant même son architecture, avant même la vigne, de faits historiques et de généalogies des grandes familles bordelaises. Il fait à son évocation référence à une histoire, à un patrimoine. Il est important d'expliquer que les noms des châteaux ont aussi une histoire. Puisqu'en effet ils ne furent pas toujours associés aux noms des propriétaires mais plutôt ceux

de lieudits. La notion de château fait partie d'un concept global de communication axée sur l'architecture, qui la plupart du temps n'est pas un château au sens qu'on l'entend. Cette notion évoquant « une civilisation raffinée de luxe, calme et volupté » fait partie d'une image donnée au monde afin de promouvoir la vente du vin.

- **La localisation** : elle permet de constater l'appartenance de ces propriétés à la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilion. La moitié des 17 châteaux sont situés sur la commune de Saint-Emilion.

- **Le propriétaire** : dans certains cas, les propriétés appartiennent à la même famille depuis plusieurs siècles. Cette notion de transmission d'un bien au sein d'une même famille peut être un élément caractéristique d'un château. Cette transmission au cours du temps aura laissé son empreinte sur l'architecture qui va être le patrimoine d'une famille, sa propre histoire. Ainsi, on peut imaginer une certaine volonté de préserver ce patrimoine de la part des propriétaires qui sont conscients l'importance de ce bien.

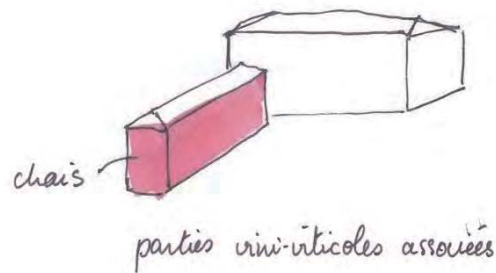
- **Les époques de construction** : la plupart des châteaux saint-Emilionnais furent construits au XIX^e siècle mais beaucoup étaient aussi déjà existants et furent remaniés. Certaines constructions remontent même jusqu'au Moyen Âge. C'est pourquoi la connaissance de l'époque de construction met en valeur un patrimoine significatif de la région mais aussi un patrimoine historique ayant traversé plusieurs siècles. Cette période de transformation d'un bâtiment pour y intégrer une activité agricole et une image de marque est assez fréquente.

- **La typologie vini-viticole** : cette terminologie utilisée tout au long des fiches de recensement est importante à définir, puisqu'elle classe les châteaux en différentes catégories :

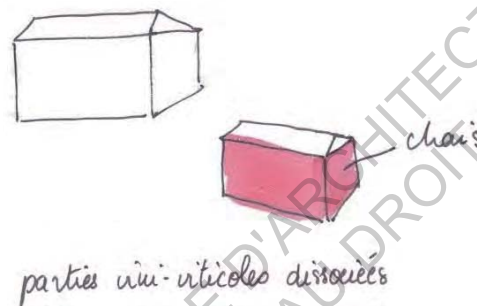
- les parties vini-viticoles intégrées : les bâtiments agricoles sont intégrées à la maison de maître (en soubassement ou en souterrain par exemple). La fonction de production est donc intégrée à celle du lieu de vie et de réception. Tous les éléments du château sont donc réunis sous un même toit.



- les parties vini-viticoles associées : les bâtiments agricoles viennent « s'accrocher » à la maison de maître. Lorsque celle-ci était déjà existante, ils viennent en supplément, à la manière d'une extension. Le plus souvent ils viennent s'implanter « en aile en retour d'équerre » afin de venir créer une cour centrale en référence aux cours royales.



- les parties vini-viticoles dissociées : les bâtiments agricoles ne possèdent aucun lien physique avec la maison de maître, ils en sont décrochés. La plupart de ces typologies possèdent un corps de logis d'origine médiévale ou renaissance.



- **L'état de conservation** : il va déterminer non seulement l'ampleur des travaux de restaurations à effectuer mais aussi l'intérêt d'une protection. Si une construction a subi trop de modifications venant altérer son authenticité, sa protection n'aura que peu d'intérêt. A l'inverse, un bâtiment étant datant d'une époque plus ou moins lointaine et en bon état sera mis en avant, puisqu'il aura traversé plusieurs siècles tout en restant bien conservé.

- **L'utilisation actuelle** : la plupart des châteaux sont à la fois lieu d'habitation et lieu d'exploitation viticole. Alors qu'initialement « le propriétaire du château viticole résidait presque toujours en ville et n'occupait que fort rarement son domaine rural qui, pourtant, comportait bien une partie domestique sophistiquée à usage résidentiel » (source : Châteaux Bordeaux). La tendance s'est alors inversée au cours du temps faisant qu'aujourd'hui la partie domestique est habitée la plupart du temps par le propriétaire. Cependant, certains châteaux sont aujourd'hui utilisés seulement pour l'exploitation viticole et les espaces de réception.

- **Les intérieurs** : le plus souvent, ils sont les espaces les moins conservés de ces édifices. Puisqu'ils sont cachés derrière les murs, il est donc plus aisé de les modifier à la guise du propriétaire. Cependant, certains châteaux conservent des intérieurs dont la disposition initiale n'a que peu bougé et viennent donc mettre en avant une mémoire d'usage des lieux. Les décors conservés donnent à la protection du château une notion d'intégralité de l'œuvre qui est assez rare. Ils sont donc importants à protéger puisqu'ils utilisent des techniques aujourd'hui disparues (planchers, murs, volumétries, moulures, cheminées, etc.).

• **Les extérieurs** : associés à la notion « d'image de marque » du château, les aménagements extérieurs sont tout aussi important que l'architecture elle-même puisqu'ils accompagnent cette théâtralisation du château. Ces aménagements paysagers sont aujourd'hui des lieux de verdure à protéger pour leur qualité à mettre en valeur l'objet architectural mais aussi pour leur intégration à un paysage. En effet, comme l'indique le règlement de la ZPPAUP de Saint-Emilion, les espaces paysagers sont soumis et des règles permettant de préserver cette qualité d'un paysage agricole au sein de la région. Le paysage du saint-Emilionnais perdrait en valeur s'il était amputé de ses bois, ses plaines, ses bosquets, etc.

• **Les restaurations ou modifications** : une connaissance des différentes transformations apportées à un édifice permettent de juger de sa qualité actuelle, de son authenticité. Afin de pouvoir dans un premier temps accepter sa protection et ensuite entrevoir un possible futur du monument. Grâce à cela, on peut imaginer déjà s'il serait judicieux d'entreprendre des restaurations, ou bien des restitutions, c'est-à-dire de projeter un futur à l'édifice. Ces informations permettent également de juger de la volonté d'un propriétaire à œuvrer au maintien en état du monument selon les principes de la Charte de Venise.

• **Les dépendances** : la plupart des châteaux possèdent des dépendances qui, en général, sont assez dégradées. Cependant elles font partie de cet ensemble architectural qu'est le château comprenant les chais, les cuiviers, la maison de maître et les dépendances. Leur prise en compte dans la protection du monument est donc importante afin d'éviter une mise à l'écart de ces constructions pouvant mener à leur dégradation.

• **Les spécificités et les architectes** : cette catégorie englobe deux aspects. Les spécificités sont des éléments non négligeables dans la considération du bâtiment puisqu'elles sont en quelque sorte le caractère propre du monument, son aspect unique. Aussi, la connaissance des architectes ayant œuvré à l'édification ou à d'éventuelles modifications du château permet de le lier à d'autres constructions. Le nom de l'architecte évoque une époque, un style architectural, des manières d'édifier, etc. Et puisqu'il est assez rare de connaître le nom de l'architecte ayant œuvré pour un château, lorsque c'est le cas, il est à nouveau symbole de rareté qu'il est bon de protéger.

• **Les aspects historiques et architecturaux** : certaines constructions sont plus ou moins empreintes d'histoire. Elles ont assisté à des événements marquant de notre histoire, elles ont aussi abrité des familles, des seigneuries, etc. Leur valeur historique est donc un élément important à protéger puisqu'elle est une trace scientifique de certains événements, de certaines sociétés, de certains usages. La protection du château met en valeur des faits historiques que l'on va ensuite avoir tendance à vouloir conserver.

• **Les éléments ayant été protégés** : dernière classe de cette grille d'analyse, elle est la conclusion de la CRPS. Puisque dans la plupart des cas des éléments sont exclus de la protection pour leur nature à porter atteinte à l'intégrité et à l'authenticité du monument. On parle ici des chais et constructions modernes, édifiés au XX^e siècle et qui viennent souvent perturber une lecture de ce qui a été construit avant. Lorsqu'ils n'ont plus d'intérêt, les intérieurs ne sont pas protégés. C'est alors seulement les façades des châteaux qui le sont. Mais en définitive, le but d'une protection est de garder une globalité du monument et donc d'en protéger la plus grande totalité. Cela permet d'éviter des anachronismes ou bien des futures modifications venant perturber une vision d'ensemble du château.

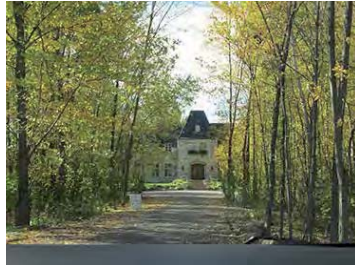
La grille

nom du château	localisation	propriétaires	époques de construction	typologie viticole	état de conservation	utilisation actuelle	intérieurs	extérieurs	restaurations/modifications	dépendances	spécificités & architectes	aspects historiques et architecturaux	éléments protégés
Château Couleu	Saint-Emilion	famille DAVID-BEAUJEU	XVIIe - Xxe siècles	parties viticoles intégrées: chais en sous-sol	mauvais	habitations et exploitation viticole	la disposition n'a pas été modifiée	longue allée bordée-bosquet- bassin d'eau- moulin	restauration de la chapelle en 2013	grange et ébri en pierre, post 1845. 4 maisons d'ouvriers	Alexandre POITEVIN	châtresse-chapelle	la totalité du domaine en excluant les bâtiments contemporains et les vignes
Château Vieux Talley	Vignanel	Mr & Mme COHEN	XVIIIe - XXe siècles	parties viticoles associées: accolée à l'arrière, toits contigus	bon	habitations et exploitation viticole	éléments d'origine	jardin séparé	2004 : propriété divisée en deux	anciennes granges devenues bureaux- puits	chevalier LACOMBE - point de vue sur la Dordogne	/	? Refus de protection de la CRPS
Château Grand Mayne	Saint-Emilion	Mme NONY & fils	XVIe - XVIIe- XIXe siècles	parties viticoles en ailes) en retour d'équerre	bon, restauré récemment	habitations et exploitation viticole	plan en enfilade	cour carée semi-ouverte	1990: modernisation du vignoble et réaménagements des bâtiments	aile Ouest	Jean-Pierre HERRATH décorateur (2000)	château 18e siècle	le domaine à l'exclusion des constructions contemporaines et des intérieurs
Château Telle-Rateboeuf	Saint-Laurent-des-Combes	Mr & Mme MITJAVILLE	XVIIe - XVIIIe siècles	parties viticoles en ailes) en retour d'équerre	bon	habitations et exploitation viticole	décor origines conservés et restaurés	terrasses-escaliers	/	maison de vigneron-pigeonnier	/	parfait illustration des propriétés viticoles du 18e siècle	la totalité du logis-pigeonnier- aile d'arrière- terrasses-escaliers
Château Saurac	Néac	Mr GOLDSMITH	XVIIIe - XIXe siècles	parties viticoles en ailes) en retour d'équerre	bon	exploitation viticole	pas protégés	"jardin remarquable"	1950: restauration des intérieurs par BARROU	ancienne orangerie (XVIIe siècle)- maison	parc FISCHER	parc de FISCHER	le domaine: la demeure- les bâtiments annexes- façades- toitures- parc
Château Corbin	Saint-Emilion	Mme CRUSE-BARDINET	XVIIe siècle- 2012	parties viticoles en ailes) en retour d'équerre	bon, entièrement restauré dans les années 2000	habitations et exploitation viticole	partie 18e siècle - partie renaissance	justu en 1930/1940 :jardin à la française - aujourd'hui simple pelouse	2000: restaurations	anciennes maisons d'ouvriers- hangar agricole- colombier	/	emplacement de l'ancien château médiéval qui dominait la vaste seigneurie Corbin	la demeure en totalité, l'allée, les parties viticoles, façades, toitures. Exclusion: chai moderne.
Château Pindaleurs	Saint-Emilion	Mr & Mme LAURET(maire)	XVIIe - XIXe siècles	parties viticoles en ailes) en retour d'équerre	?	habitations et exploitation viticole	/	/	en cours de restaurations	/	/	châtresse typique du XVIIIe siècle	corps de logis, façades, toitures. Exclusion: chai moderne
Château Conard	Saint-Emilion	Groupe Chanel- Mrs WERTHEIMER	XVIIIe - Xxe siècles	parties viticoles en ailes) en retour d'équerre	bon, neuf pour les intérieurs	espaces de réception et exploitation viticole	volumétrie, plafonds et planchers conservés	malet de culture tout autour du vignoble	1996: travaux de restauration des bâtiments	maisons de bordiers- château, Curé- Bon la Madeleine	touché l'église protégée et son cimetière	structure fonctionnelle et esthétique classique dans un esprit rationnel	façades et toitures, chais et communs, maisons de bordiers, murs, carrières en dessous de la bâtisse

Château Soutard	Saint-Emilion	Groupe AG2R La Mondiale	XVIIIe-2014	parlées viticoles en (allée) en retour d'équerre	en cours de restauration	espaces de réception et exploitation viticole	restaurés dans l'esprit de l'époque	le domaine est entièrement clos de murs	importante campagne de rénovation	anciennes écuries : bureaux; vieille forge; grotte de dégustation ancienne grange; basse cour	architecte: Fabien PEDELABORDE	à l'emplacement d'un ancien bourdieu	façades et toitures du corps de logis; basse-cour; allée de communs et chais; parc; allée principale; allée Est et portail. Exclusion: parles modernes
Château de Morisodon	Puisseguin	Mme ROUZEAUD	XIVe- XVIIe- XIXe siècles	parlées viticoles dissociées; corps de logis d'origine médiévale ou renaissance	mauvais: nécessité de faire des travaux de rénovation des intérieurs et du péron d'entrée du château	habitations et exploitation viticole	deux entités	allée principale et bois	toitures refaites fin XIXe siècle	pigeonnier, poulailler, glacière, maison de bordiers	architecte : Jean GASTAMBE choix à l'abandon; l'activité viticole ne se fait plus directement au château	construits lors de la guerre de cent ans; château défensif transformé en château viticole	protection existante de 1964 : façades et toitures, douves et chapelle- totalité: bois, allée principale, dépendances, partie du coteau non plantée de vignes
Château La Plénière	Gardégan-et-Tourfrazac	Famille de MARCILLAC	XIVe- XVIIe- XIXe siècles	parlées viticoles dissociées; corps de logis d'origine médiévale ou renaissance	bon	habitations et exploitation viticole	peu d'intérêt	promontoire rocheux, deux loges vitées bordées d'arbres, pont de pierre	1990: travaux de ravalement de façade ouest et cour carrée XIXe siècle; ajout d'une tourelle	chapelle, puits, pigeonnier	plan rectangulaire	construit pour servir d'avant-poste au château d'Alquilles; appareillage du soubassement très ancien	façades et toitures du château, communs, chais, chapelle, puits, parc ancien
Château Lescours	Saint-Sulpice-de-Faleyrens	Mme & Mr CHARRIOL	XVIIe- XIXe siècles	parlées viticoles dissociées; corps de logis d'origine médiévale ou renaissance	moyen	habitations et exploitation viticole	importantes modifications: salle voûtée avec sa cheminée; salle charpente	escalier monumental dominant sur une pièce d'eau, prairies et vivier	en cours de restaurations en vue d'habiter le château	maison de vigneron, salle des vendangeurs, hangar agricole	Alexandre POIREVIN	plus aucune trace du château médiéval; ancienne chapelle disparue; ancienne métairie	façades et toitures, cour intérieure donnant sur l'escalier, la parcelle conduisant à la pièce d'eau, la partie du canal située sur le domaine
Château Laroque	Saint-Christophe-des-Bardes	SCA famille BEAUMARTIN	fin Moyen-Âge- fin XVIIe- XIXe siècles	parlées viticoles dissociées; corps de logis d'origine médiévale ou renaissance	bon	siège d'une exploitation viticole	peu d'intérêt car très simples	longue terrasse reposant sur un fossé-promontoire	intérieurs rdc refaits il y a quelques années; projet de restauration des toitures	deux moulins et une maison de bordiers		seule la tour ronde; reste du moyen-âge	façades et toitures du corps de logis; communs, chais; exclusion: bâtiments modernes et piscine; parc; moulins

Château Côte-de-Baleau	Saint-Emilion	Mr. CLUVELIER	XVIIIe- XIXe siècles	parties vinicoles dissociées; corps de logis néo-médiéval ou néo-rennaissance	bon	exploitation viticole	les intérieurs ne sont plus habités	espace bâti avec ruisseau alimentant le jardin d'eau	/	deux pigeonniers à l'entrée, poulailler, ancienne maison de vigneron transformée en communs	architecte: SURET	style néo-gothique	façades et toitures du corps de logis, les autres bâtiments (exclusion: constructions modernes), toille d'arrivée, les deux pigeonniers et le parcours d'eau
Château Beaujérou	Montagne	Mme & Mr BERNAULT	fin XIXe siècle	parties vinicoles dissociées; château à pavillons	bon sauf les intérieurs du corps de logis et chai de commerce	habitations et exploitation viticole	intérieurs en très mauvais état; humilité	parc avec élise centrale et terrasse avec un escalier double	intérieurs en cours de restauration 2000; maison de vigneron entièrement rénovée	maisons de bœufiers, poulailler, écuries, maisons de vigneron		typologie très classique et courante du XIXe siècle; architecture représentative	corps de logis en totalité; façades et toitures des autres bâtiments et le parc
Château Ausone	Saint-Emilion	Famille VAUTHIER	XIIe- XIIe- XIXe siècles	parties vinicoles dissociées; château avec caves monolithiques	?	habitations et exploitation viticole	disposition intérieure conservée	ancien jardin; clos de murs, murs de soutènement des terrasses	/	maison de bœufiers et de vigneron	architecte: DUPUIS- plusieurs cartiers de pierres exploitées jusqu'en 1960	propriété édifiée sur les ruines d'une ancienne maison forte détruite pendant la guerre de cent ans	1965: chapelle Madeleine inscrite; château en totalité; ensemble des bâtiments, façades et toitures, barrières
Château de la Tour Ségur	Lussac	Mr NIZET, Mme DRAY, Société Lurton, Epoux Magnon, Groupe La Française	XIIIe- XVIIIe siècles	ancien château viticole	parties en restauration; parties en mauvais état; parties en bon état	habitations et exploitation viticole	divisés en deux parties	escalier double monumental, ancien bassin, deux terrasses, cressonnière, balvédère, potager	depuis 2008; partie ouest en cours de restauration	tour pigeonnier, puis médiéval préexistant, maison d'ouvrier, ancien cuvier (aujourd'hui SPA)	plus de vignification du château actuellement	rattaché à l'Abbaye de Figeac au XIIIe siècle	totalité du domaine; le logis en totalité, les dépendances (façades et toitures); le parc; avec le four-pigeonnier, les trois bassins successifs, la maison d'ouvrier

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TROYES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Château Coutet / Château Vieux-Taillefer / Château Grand Mayne



Château Tertre-Roteboeuf / Château Siaurac / Château Corbin



Château Pindefleurs / Château Canon / Château Soutard



Château de Monbadon / Château La Pierrière / Château Lescours



Château Laroque / Château Côte-de-Baleau / Château Beauséjour



Château Ausone / Château de Latour Ségur

Enfin, cette première analyse ne met pas en valeur l'intérêt patrimonial de ces édifices mais plutôt un état actuel de ces derniers. Les catégories définissant ces châteaux sont des constats qui sont à mettre en parallèle avec leurs catégories de « valeurs patrimoniales ». C'est-à-dire qu'à chaque critère correspond une valeur relevant de ce que l'on appelle aujourd'hui patrimoine architectural. Ces critères scientifiques évoquent donc des critères théoriques qui sont aujourd'hui la base de cette pensée vis-à-vis du patrimoine en France.

C'est pourquoi il est désormais important de regarder ces édifices au vu d'une autre grille, inspirée par des lectures et un vécu personnel, traitant de critères patrimoniaux. Nous pourrions ainsi mettre en évidence ce qui fait aujourd'hui la valeur patrimoniale d'un édifice.

C. Ce qui définit un patrimoine architectural

C'est avec une nouvelle grille d'approche que l'on va tenter de mettre en avant les valeurs patrimoniales d'un bâtiment. Elle s'appuie sur les valeurs définies par Aloïs Riegl dans son ouvrage « Le culte moderne des monuments », sur les valeurs mises en évidence par les commissions de CRPS et enfin sur les valeurs qui fondent selon mon expérience personnelle un patrimoine.

Chacune de ces valeurs regroupant plusieurs critères de la grille précédente nécessite d'être préalablement expliquée et détaillée. Cela permettra de mieux comprendre le tableau qui va suivre ainsi que la façon dont il découle du tableau précédent.

1. Les valeurs d'Aloïs Riegl

Suite à la lecture de l'ouvrage « Le culte moderne des monuments d'Aloïs Riegl, une nouvelle manière de percevoir cette notion de patrimoine s'est révélée. En effet, Riegl fait appel à des « valeurs » afin de décrire les monuments. Et ces valeurs sont le résultat d'une réflexion liée à l'histoire de l'apparition de cette volonté de conserver nos bâtiments. Elles sont donc pertinentes pour mettre en place une nouvelle grille en parallèle avec celle précédente.

- **la valeur d'ancienneté** : elle traite de la détérioration plus ou moins naturelle d'un bâtiment au cours du temps, de ce que fait la nature à ce dernier. Elle met alors en évidence la ruine ainsi que la « perception de traces » ayant marqué le bâtiment. En totale rejet de la restauration, elle prône un vieillissement naturel faisant du bâtiment ses qualités en tant que patrimoine.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont : les époques de construction, l'état de conservation, les restaurations et modifications, les éléments ayant été protégés.

- **la valeur historique** : en opposition avec la valeur d'ancienneté, celle-ci met l'accent sur la capacité du bâtiment à avoir traversé des époques et à être resté dans son état originel. Cette valeur cherche la genèse, le premier état du bâtiment, afin d'établir l'authenticité de ce dernier. Elle va donc être en faveur de restaurations dans un état originel de l'œuvre.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont quasi les mêmes que pour la valeur d'ancienneté : les époques de construction, l'état de conservation, les restaurations et modifications, les éléments ayant été protégés.

- **la valeur commémorative** : dans le cas de notre thématique d'étude qui est « le château viticole dans la région saint-Emilionnaise », cette valeur est à mettre en quelque sorte de côté. Puisqu'elle correspond à une volonté de pré-édification de créer une œuvre ayant la vocation d'être monument. Dans nos exemples, aucun ne semble avoir été construit pour avoir vocation à être un monument. Pourtant l'on parle aujourd'hui d'eux comme des « monuments historiques ». Alors il est à se demander si l'on peut parler de monument historique lorsque l'on parle de la valeur commémorative, car une volonté de départ de cette valeur est de créer « un moment qui n'appartient jamais au passé ».

→ Certaines catégories peuvent tout de même y être assimilées de près ou de loin : les dépendances (notamment les chapelles et lieux de culte), les éléments ayant été protégés.

- **la valeur de nouveauté** : pouvant être associée à la valeur historique, elle met également en évidence l'aspect neuf du bâtiment originel. Elle « préfère voir la puissance créatrice de l'Homme plutôt que l'effet destructeur de la nature ». Toutes les traces que le temps et la nature ont pu laisser à l'œuvre doivent être effacées pour ne mettre en valeur que l'état d'origine et ainsi être un patrimoine accessible à tout un chacun, lisible par tous.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont : les époques de construction, l'état de conservation, les restaurations et modifications, les éléments ayant été protégés.

- **la valeur d'art relative** : cette valeur révèle le caractère d'art du bâtiment, ses différentes composantes qui font de lui une œuvre d'art. La plupart du temps ces châteaux n'étaient pas construits dans un tel but mais ils le sont devenus plus tard de par leurs techniques de conception, leurs formes, leurs couleurs, leurs matériaux, etc. Les décors de certains peuvent

également leur conférer un aspect artistique puisqu'ils touchent aux différents domaines des arts plastiques (sculpture, peinture, tapisserie, ébénisterie, etc.).

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont : les intérieurs, les extérieurs, les spécificités et la connaissance de l'architecte qui en est l'artiste concepteur, les éléments ayant été protégés.

- **la valeur d'usage** : selon celle-ci, si l'on supprime l'usage d'un bâtiment, alors ce « jeu des forces naturelles » est perdu. Le bâtiment ne fera plus face à son vieillissement naturel. Selon Riegl, les œuvres utilisables sont à associer à la valeur historique et les œuvres inutilisables aux valeurs d'usage et d'ancienneté. Par conséquent la valeur d'usage provient du caractère utilisable ou non d'un bâtiment.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont ; les typologies vini-viticoles, l'utilisation actuelle, les dépendances, les éléments ayant été protégés.

2. Les valeurs sous entendues par les décisions de l'Etat

Ces valeurs découlent de la lecture d'écrits, de documents communs aux services territoriaux du patrimoine. Des documents concernant les dossiers de protections de monuments historiques ainsi que des décrets ont permis d'établir des valeurs qui sont sous entendues. Elles sont au nombre de trois afin d'éviter des redondances et semblent synthétiser ce qui aujourd'hui définit un patrimoine ou non. C'est grâce à cela que les différentes commissions décideront d'une protection d'un monument au vu de ces valeurs principales et ce qu'elles évoquent.

- **la singularité** : elle traite de la vocation d'un bâtiment à ne ressembler à aucun autre. C'est là même tout son intérêt de protection puisqu'il n'existe aucune œuvre semblable. Elle va posséder ses propres caractéristiques mais va aussi pouvoir être liée à d'autres œuvres similaires. Mais il persistera un ou plusieurs éléments qui la rendront singulière.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont : les typologies vini-viticoles, les spécificités, les éléments ayant été protégés.

- **la représentativité** : d'une époque, d'un style, d'un architecte, d'une architecture régionale etc. Elle met en valeur la notion de caractéristiques types d'une architecture particulière, ce qui fait que l'œuvre est typique d'une époque, d'un style, d'un architecte, d'une architecture régionale etc. Elle va définir la capacité de l'œuvre à être représentative et non une copie ou bien simplement une évocation.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont : la localisation, les époques de construction, les typologies vini-viticoles, les intérieurs, les extérieurs, l'architecte, les aspects historiques et architecturaux, les éléments ayant été protégés.

- **l'exemplarité** : elle va se différencier de la représentativité de par sa capacité à pouvoir être caractéristique tout en étant dans un état actuel qualifié de bon. Cet état va être une preuve de l'authenticité ainsi que de l'intégrité de l'œuvre. On pourra donc ensuite la qualifier d'exemplaire puisqu'elle sera la plus représentative d'un moment et pourra nous renseigner le plus possible à ce sujet de par son état de conservation.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont : l'état de conservation, les intérieurs, les extérieurs, les aspects architecturaux et historiques, les éléments ayant été protégés.

3. Valeurs personnelles

Cette grande catégorie de valeurs nécessite une part d'explications. En effet, en tant qu'étudiante en Master de patrimoine, j'ai quelques notions qui émergent en moi lorsque l'on évoque un patrimoine. Elles résultent de lectures, de voyages, de projets, de cours et de travaux personnels qui participent à ma propre définition d'un patrimoine architectural. Certaines ont déjà été évoquées précédemment, c'est pourquoi je n'ajouterai que celles qui me semblent « manquer ».

- **l'intérêt historique** : un patrimoine, un monument historique est avant tout une manière de conserver des fragments de l'histoire laissée par nos ancêtres. Des fragments qui aujourd'hui nous sont plus ou moins étrangers puisque l'architecture évolue tout comme l'Homme et ses technologies évoluent aussi. C'est une des raisons, il me semble, pour laquelle on souhaite préserver des bâtiments, afin de conserver des morceaux de notre histoire tout comme on la conserve dans des livres. C'est le pouvoir de l'architecture et de ses matériaux que de traverser les époques et de vivre bien plus longtemps qu'un seul homme ne peut le faire. Sa protection est donc un devoir que l'on a auprès de ceux qui viendront après nous et qui tenteront de construire et d'abriter à nouveau. Grâce à ces bâtiments protégés au titre des monuments historiques, les générations futures auront une trace de ce qui a pu être et qui aujourd'hui n'est plus que sous la forme de minéraux empilés formant des murs. L'histoire de l'œuvre est donc protégée en même temps que celle-ci.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont : les époques de construction, les intérieurs, les extérieurs, les aspects architecturaux et historiques, les propriétaires, les éléments ayant été protégés.

- **l'aspect unique** : semblable à la représentativité, cette valeur met encore plus l'accent sur le fait qu'aucune autre œuvre semblable n'existe. Même s'il est vrai que finalement chaque bâtiment est unique, il l'est de manière plus ou moins prononcée. Et cette caractéristique que de n'être le seul bâtiment existant de cette forme, de ces matériaux, de ces couleurs, etc., renforce sa vocation à être patrimoine. Puisqu'il est une œuvre unique, et si et seulement si son authenticité et son intégrité sont démontrées, il aura un intérêt à être protégé.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont : les spécificités, les aspects architecturaux et historiques, les éléments ayant été protégés.

- **le témoignage** : l'intérêt de protéger un bâtiment provient aussi de ce dont il a été témoin. Que ce soit en termes d'usages ou bien de faits historiques, il garde en lui des traces qui font de lui le témoin, le passeur d'informations concernant ces derniers. Ce patrimoine va alors montrer des usages antérieurs qui font qu'aujourd'hui l'Homme vit différemment d'hier. Il va également montrer des moments de l'histoire qui ne peuvent être simplement racontés dans un livre ou dans un film, c'est grâce à ce monument historique que l'on va comprendre ces faits historiques et même imaginer les vivre au moment où l'on parcourt le bâtiment.

→ Les catégories auxquelles on peut l'associer sont : le propriétaire, les dépendances, les intérieurs, les extérieurs, les aspects historiques, les époques de construction, l'usage actuel, les éléments ayant été protégés.

4. La grille

nom du château	valeur d'ancienneté	valeur historique	valeur commerciale	valeur de nouveauté	valeur d'art relative	valeur utilitaire	singularité	représentativité	exemplarité	intérêt technique	intérêt paysager	autres
Château Coulae	Château en mauvais état, la nature a fait son travail	Le bâtiment n'a subi quasiment aucune modifications et reste dans un état original	La chapelle rajoute une valeur supplémentaire à ce château	L'intérêt d'une protection va être d'amener à d'importantes restaurations	Les nombreux éléments décoratifs, architecturaux et paysagers. font art	Le château est aujourd'hui exploité dans sa fonction d'origine	Seul château avec chais intégrés en sous-sollement ayant été protégé	Vocabulaire architectural associé au XVIIe siècle	Son état laisse à désirer quant à son exemplarité mais d'autres éléments sont à intégrer	Appartenance à la même famille depuis 1808	Sa typologie de chartraise intégrant une fonction viticole	Les chartreuses sont une typologie de la région
Château Vieux-Tallevet	Château en bon état, son entretien a permis de le conserver	Construction d'extensions en 2007, nouvel état à ce bâtiment		L'état d'origine du bâtiment est toujours lisible	Les nombreux éléments décoratifs, architecturaux et paysagers. font art	Le château est aujourd'hui exploité dans sa fonction d'origine	Implantation en bordure d'un fleuve, situation géographique	De par sa sobriété, il n'est un réel exemple de typologie	Les extensions de 2006 portent atteinte à l'authenticité du bâtiment	Château construit par le Chevalier Lacombe	Son emplacement et son point de vue sur la Dordogne	
Château Grand Mayne	Château en bon état, le temps ne semble pas avoir dégradé le bâtiment	On peut trouver les différentes strates de construction de château qui sont encore lisibles		Travaux de restaurations réalisés récemment	La symétrie, le rythme, l'ordonnement répondent à des critères esthétiques	Extensions afin de prolonger l'usage du bâtiment	Lecture de plusieurs styles architecturaux liés aux époques de construction	Typologie de cour carrée semi-ouverte	Son état laisse à imaginer sa conservation possible	Les grands achats de domaines au 17e siècle à aujourd'hui		Lecture de différentes époques et manières de construire
Château Tetre-Rotebeuf	Incendie menant à la reconstruction entière en 1730	Ne subsiste de la construction originale que le pigeonnier et la balustrade d'entrée		Les nombreuses modifications ont altéré l'état original		Le château est aujourd'hui exploité dans sa fonction d'origine	Sa position sur un promontoire rocheux lui donne un point de vue sur la vallée	Maison de maître classique du XVIIIe siècle		Vestiges d'une ancienne construction, mémoire	Son emplacement	
Château Siarac	Château en très bon état, les traces du temps ne sont que peu présentes	L'état original n'est que peu modifié, les intérieurs ont été restaurés		Le bâtiment est en cours de restaurations depuis 2006, il affiche donc un aspect bien conservé	Les nombreux décors ainsi que travail au parc-en font art	Le maison de maître n'est aujourd'hui plus habitée mais elle va garder sa fonction en devant chambre d'hôte	Parc de 12 Hectares	Construction typique néo-renaissance du XIXe siècle	Etat initial du château et de ses espaces paysagers	Appartenance à la même famille depuis 1832	La relation entre le château et son parc dessiné par Fischer	parc: FISCHER
Château Corbin	Château entièrement restauré, plus de traces de la nature	multiples remaniements depuis la construction initiale		Lecture de multiples strates de construction	Les nombreux éléments décoratifs, architecturaux et paysagers. font art	Le bâtiment n'a pas été habité pendant plus de 30ans et est aujourd'hui à nouveau utilisé		Typologies de châteaux dont les corps de logs sont d'époques différentes	Sa conservation permet d'envisager un futur	Château qui appartenait à la seigneurie Corbin		
Château Pindelleurs	Peu d'informations à ce sujet, le château semble en bon état			Les restaurations en cours laissent à entrevoir un bâtiment durable	Les nombreux éléments décoratifs, architecturaux et paysagers. font art	Le château est aujourd'hui exploité dans sa fonction d'origine						

Château Canon	Château en bon état avec des intérieurs neufs	État initial peu modifié, intégrité de l'œuvre		Les traces du temps ne sont pas apparentes, le bâtiment semble neuf	Les nombreux éléments décoratifs, architecturaux et paysagers font art	Le bâtiment est aujourd'hui utilisé comme lieu de réception et non plus comme lieu de vie quotidienne	Ses espaces paysagers qui viennent mettre en valeur un style architectural	Vocabulaire architectural XVIIIe	Ses nombreux décors de façades ainsi que son état de conservation le rendent exemplaire	Histoire des propriétaires importante dans l'histoire des grandes propriétés viticoles de la région	La présence d'un plan d'eau venant donner un aspect théâtral à la façade principale	toucher féligie protégée et son cimetière
Château Soulard	Château fruit de nombreuses constructions, reconstructions et extensions	État originel disparu	/	Le château ayant été entièrement rénové en 2006, on ne distingue plus les parties originelles	La monumentalité de la maison de maître ainsi que l'importance des corps de logis l'entourant en font art	Le bâtiment est aujourd'hui utilisé comme lieu de réception et non plus comme lieu de vie quotidienne	La présence de plusieurs petites cours autour d'une cour centrale	Typologies de châteaux dont les corps de logis datent d'époques différentes	Les multiples transformations amènent à se poser la question de l'authenticité	/	/	Ce château est le témoin des successives d'implantation et d'exploitation de la vigne dans la région
Château de Montbadon	Château sur lequel la nature et le temps ont agi	La propriété demeure tout de même dans un état n'allant pas vers la ruine	La chapelle rajoute une valeur supplémentaire à ce château	L'intérêt d'une protection va être d'amener à d'importantes restaurations	Tout un vocabulaire architectural aujourd'hui disparu dans les savoirs faire	La fonction originelle n'a plus lieu d'être mais le château continue d'être occupé notamment avec la production du vin	So position sur un promontoire lui donne un point de vue et le rend visible de loin	Château médiéval dont la fonction s'est vue changée avec l'implantation de la vigne	/	Château construit afin de contrer les francs lors de la Guerre de Cent ans	So volumétrie faite de deux tours carrées	témoin de faits historiques
Château La Pierre	Château dont les façades semblent être dissimulées derrière des plantes grimpantes	État originel ayant été fortement transformé	La chapelle rajoute une valeur supplémentaire à ce château	Les parties médiévales qui subsistent sont en bon état	/	Le château conserve son utilisation du XIXe siècle avec la production du vin et la maison de maître	Soubassements médiévaux ainsi que fossés encore présents	Château médiéval dont la fonction s'est vue changée avec l'implantation de la vigne	Les multiples transformations amènent à se poser la question de l'authenticité	Château médiéval dont la construction est en fait avec les seigneuries de l'époque	Témoin de faits historiques et de l'apparition de la vigne dans la région	plan rectangulaire
Château Lescuris	Demeure originelle entièrement disparue	De nombreuses transformations qui ont laissé des traces sur le château	/	Des travaux de restaurations sont en cours afin d'améliorer les conditions de conservation	Tout un vocabulaire architectural aujourd'hui disparu dans les savoirs faire	Le château n'est plus habité mais les restaurations vont permettre de retrouver cette fonction	De nombreux éléments ayant disparus	/	/	Histoire des grandes mutations foncières de la région	Ses multiples transformations en font une architecture semblable à aucune autre	Alexandre POITEVIN

Château Laroque	Du château original ne reste que la tour médiévale	La construction XVIIe siècle est en bon état	/	Le château est en cours de restaurations pour les intérieurs	Les nombreux éléments décoratifs, architecturaux et paysagers font art	Les lieux ne sont aujourd'hui utilisés que pour l'exploitation viticole	La présence d'une tour au volume important accolée au volume rectangulaire de la partie postérieure	Les façades témoignent d'une volonté de montrer un certain raffinement et une certaine richesse	L'état du bâtiment en fait un élément exemplaire de patrimoine XVIIe	Vestiges d'une construction médiévale	/	Mise en évidence d'une volonté de théâtralisation du château viticole
Château Côte-de-Baleau	La construction originelle s'est vue étendue par de nouveaux corps de logis	L'état original n'est que peu modifié, les intérieurs ont été conservés	/	Château dont l'état demeure quasi original	Les nombreux éléments décoratifs, architecturaux et paysagers font art	Les intérieurs du château ne sont plus occupés depuis 2013	Style néo-gothique de la construction qui est assez rare dans la région	Vocabulaire néo-gothique représentatif de l'architecture de Suret	L'état du bâtiment en fait un élément exemplaire	Appartenance à la même famille depuis le XIXe siècle	Ses multiples transformations en font une architecture semblable à aucune autre	Epoque de construction du néo-gothique
Château Beausejour	Château dont l'état est demeuré inchangé depuis sa construction	Son état actuel est bon excepté les intérieurs	/	Des travaux de restaurations sont en cours afin de redonner l'atmosphère à l'état original	/	Le château est aujourd'hui exploité dans sa fonction d'origine	/	Typologie classique des châteaux viticoles bordelais	Homogénéité qui illustre la conception d'un château viticole bordelais de la seconde moitié du XIXe siècle	/	/	Une certaine esthétique de construction qu'il était important de réaliser
Château Ausone	Les éléments du Moyen-Âge ont disparus	/	/	/	Les nombreux éléments décoratifs, architecturaux et paysagers font art	Le château est aujourd'hui exploité dans sa fonction d'origine	/	/	/	Le nom de l'architecte Dupuis est à retenir	/	Ce château est le témoin des successives d'implantation et d'exploitation de la vigne dans la région
Château de la Tour Ségur	Les éléments du Moyen-Âge ont quasiment disparus et la maison est entièrement reconstruite aux XVIIe et XVIIIe siècles	L'état des éléments restant est bon grâce à des restaurations	/	Certaines restaurations ont été recommandées	/	Le château est aujourd'hui exploité dans sa fonction d'origine	Le château est rattaché à l'abbaye de Fozze	Typologie classique des châteaux viticoles bordelais	/	Demure des abbés communitaires	/	/

5. Conclusion

Finalement, nous avons tenté au travers de ces critères de comprendre ce qui fait patrimoine aujourd'hui. En appliquant ces valeurs définies précédemment à des châteaux ayant déjà été protégés, nous avons pu constater que pour être considéré comme patrimoine, une œuvre ne peut répondre à toutes ces valeurs. Car l'importance d'avoir différents critères de jugements met en valeur le fait qu'on ne peut juger ces œuvres seulement sur un seul critère. Si c'était le cas, alors la plupart serait exclue malgré d'autres qualités importantes.

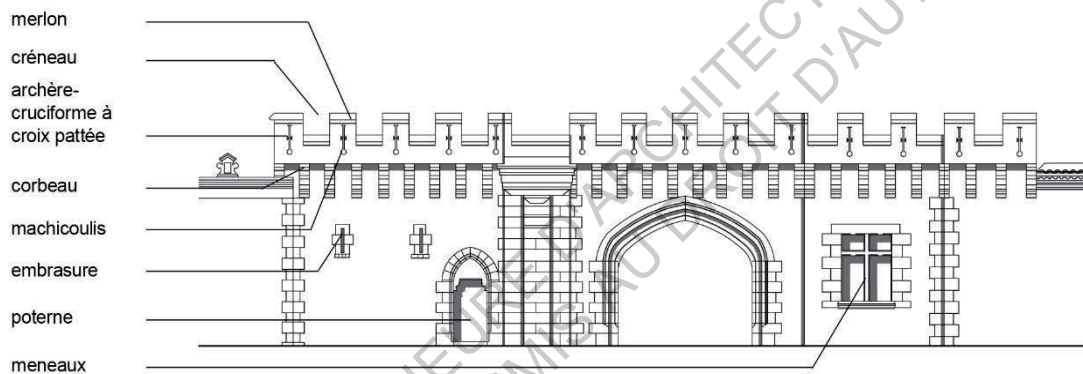
Par exemple, si l'on ne considérait que la valeur de nouveauté définie par Aloïs Riegl, il faudrait alors laisser de côté tous les bâtiments qui ont été à un moment ou un autre délaissés de tout entretien. Ainsi, nous perdriions des œuvres qui selon d'autres valeurs ne peuvent disparaître. C'est pourquoi le tableau ne comporte pas une seule valeur mais plusieurs qui parfois peuvent être assez transversales entre-elles. Et parfois même, les châteaux analysés peuvent ne pas répondre à certaines valeurs. Par exemple, certains châteaux ne présentent pas d'éléments assez forts pour permettre de les considérer comme unique. Cependant, le fait qu'ils soient l'exemple parfait d'une certaine typologie ou bien d'un certain style les rendent intéressants.

Après lectures des différents documents (AVAP, ZPPAUP, règlements, etc.), le but de ce genre de classement est bel est bien de préserver une identité architecturale propre à la région, celle des châteaux viticoles. Dont la plupart furent édifiés au XIX^e siècle. Ainsi, ce genre de grille d'analyse pourrait être un document systématique lors de commissions de protection de monuments. Elle reste cependant variable par rapport aux paramètres énoncés précédemment puisque finalement chaque cas est unique.

II. Un candidat à la protection Le château de Pressac

A. Les transformations d'un château médiéval

Sans date exacte, le Château de Pressac fut édifié au Moyen Âge. La présence de fortifications en son pourtour témoigne de cette époque ainsi que ses deux portails creusés dans des murs faits d'éléments typiques de cette architecture médiévale. En témoignent les différents éléments de constructions faisant référence à un vocabulaire particulier aux châteaux fortifiés du Moyen Âge : créneaux, merlons, meurtrières, mâchicoulis, corbeaux, etc.



Portail Sud-Ouest datant du XVI^e siècle

Ce château fut donc pendant plusieurs siècles intitulé château-fort de par la présence de murs à vocation défensive. Sa fonction première était donc de protéger son seigneur par le biais de ses fortifications et la présence d'une trentaine de tours ayant aujourd'hui disparues, à l'exception de quelques-unes. Tout comme un bon nombre de châteaux fortifiés de l'époque, celui-ci possède également une deuxième protection relevant d'une surélévation topographique le positionnant sur une colline. Ainsi, sa position de promontoire lui permettait à la fois d'observer l'ennemi arrivant par les terres environnantes, et était également une frontière physique rendant moins facile l'accès au château.

Il ne reste aujourd'hui de cette époque que les deux portails d'entrées, le mur d'enceinte et deux tours qui ont donc traversés cinq siècles et qui demeurent dans un état convenable.

Pour comprendre l'importance de ce château à l'époque, c'est en son sein qu'a été signée, en 1453, suite à la bataille de Castillon la reddition des Anglais mettant fin à la guerre de Cent ans. Ce fait relevant d'un caractère historique vient à amener une certaine importance aux murs qui ont abrité cet événement.

La vigne fut implantée dans la région au fur et à mesure du temps mais la naissance des grands crus bordelais se fut au tout début du XVIII^e siècle. C'est à cette période que le vassal

de Montviel implanta les premiers vignobles sur les terres du château de Pressac. La région va alors s'effectuer les grands changements de cépages qui marquèrent le début d'une ère d'économie en pleine expansion. La vigne pris alors un nouveau visage et toutes les activités lui étant liées furent aussi transformées.

Durant cette période, le château de Pressac se vit lui aussi transformé et prit sa fonction viticole tout comme de nombreux autres édifices semblables de la région. C'est donc là que se fit sa première mutation. L'épaisseur de ses murs fortifiés se voit alors habitée de chais et lieux de fabrication et de stockage du vin. Le château n'est alors plus un seul élément mais plutôt un « complexe architectural » composé de bâtiments agricoles qui lui sont indispensables et de la « maison de maître » qui accueille le propriétaire et sa famille, lors des vendanges, puisque ce-dernier ne vit pas au château.

Afin d'expliquer la principale mutation du château, il faut de nouveau re-contextualiser cette dernière au sein de la société viticole bordelaise de l'époque. En effet, après avoir assisté à un âge d'or de la vigne à la fin du XVIII^e siècle, la région va connaître un déclin de sa production et par conséquent un impact économique fort. La raison de cette période de crise est liée à l'oïdium, maladie de la vigne qui va éteindre momentanément la production. Le château de Pressac, comme beaucoup d'autres va alors être laissé à l'abandon durant cette période et va souffrir de ce délaissement.

« En 1775, lors de la vente du Château par le sieur d'Anglade à Jean-Marc Constantin, le notaire décrivait le château de la façon suivante : "Un vieux château, dont des parties sont tombées en ruines, et précédé de douves, logements de paysans, chais, cuviers, futs, avant cour, le tout entouré de murs." »

Le château poursuit son chemin en lien avec la réimplantation dans la région de vignes provenant d'Europe et la modernisation de son agriculture. Après être à nouveau vendu en 1860, son nouveau propriétaire Maximin Josselin décide de reconstruire et de réhabiliter certaines parties du château dont la plus touchée est la « maison de maître ». Le château prend alors un visage plus contemporain puisqu'il est édifié dans les règles d'art du XIX^e siècle. L'influence de l'architecture de Viollet-le-Duc visant à réinterpréter les édifices de la renaissance fait naître en Europe une fièvre d'éclectisme architectural et du décor. Le château semble donc lui aussi s'inscrire dans cet engouement général d'un style dit « néo-gothique ». Il vient donc s'immiscer à l'emplacement de l'ancien château fortifié tout en étant très différent de ce-dernier et des corps de bâtiments qui l'entourent.

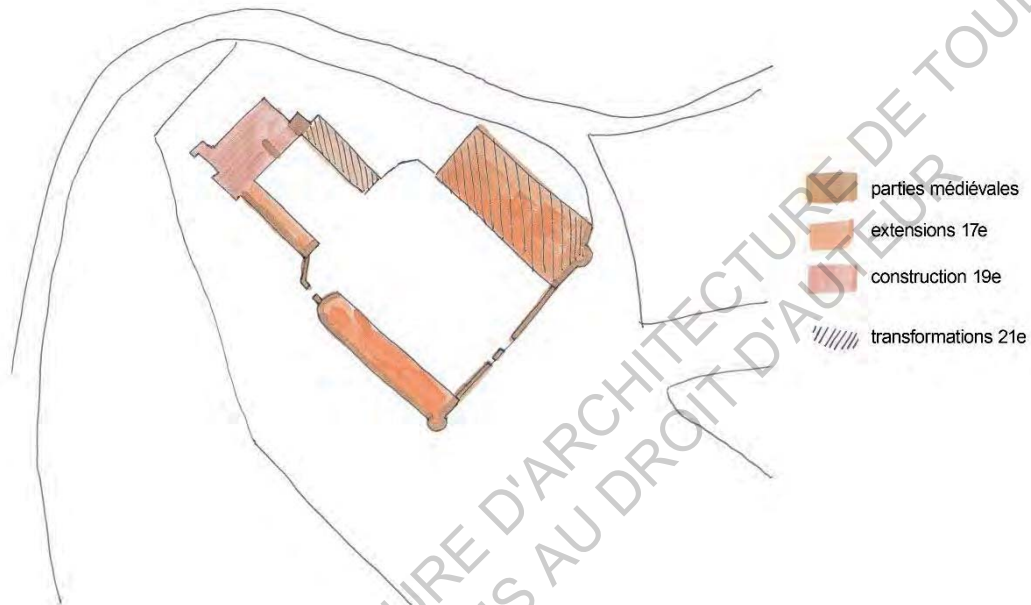
La raison d'un tel travail pour un édifice agricole vient du fait que justement le château viticole n'est pas simplement un lieu de production, il est aussi un lieu d'image, de mise en scène et de théâtralisation. Les propriétaires souhaitent alors à cette époque mettre en valeur leur bien en réalisant la synthèse entre les traditions classiques et médiévales afin de conférer à leur château et par conséquent à leur vin une « dignité castrale ». L'édifice n'a que peu bougé depuis cette période de transformation importante.



La façade principale de la construction XIX^e siècle / Cartes postales du XX^e siècle

B. Quatre grandes phases de construction

La particularité flagrante de cet édifice relève de la lecture des multiples transformations qu'il a subies au cours de temps. L'ensemble des corps de bâtiments aujourd'hui laisse libre compréhension à différentes strates de constructions. C'est-à-dire que ces différentes époques sont reliées physiquement et par des relations de formes, de volumes, d'écritures et de matériaux, mais elles laissent tout de même ce morcellement historique visible.



Localisation des différentes époques de construction des corps de bâtiment

On relève donc principalement quatre grandes phases de transformations de cet édifice :

- Les constructions primitives datant du Moyen Âge ;
- Les premières extensions datant du XVII^e siècle ;
- La reconstruction de la maison de maître au XIX^e siècle ;
- Les transformations et aménagements effectués par le propriétaire actuel depuis 1999.

Les constructions du Moyen Âge

Certains éléments ont été modifiés ou restaurés au cours du temps : c'est le cas du portail Sud-Ouest qui affiche une pierre neuve et un calepinage postérieur à l'époque de son édification. En effet, sur sa façade donnant sur la cour intérieure on note une restauration récente de cette partie du mur d'enceinte de l'ancien château fortifié.

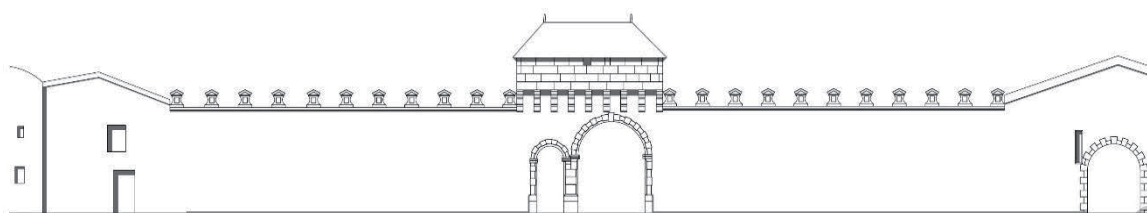


Portail du XVI^e siècle / Vue depuis la cour intérieure



Portail du XVI^e siècle / Vue depuis l'extérieur

Ces éléments architecturaux qui servaient au moyen-âge de protection du château sont aujourd'hui devenus des éléments d'apparat, les meurtrières sont comblées et les tours sont utilisées dans une autre fonction. Mais ils subsistent de par leur matériau, la pierre, qui leur a permis de traverser de nombreuses époques. Et aujourd'hui, ils ont vocation de rappeler une certaine période de l'histoire car ils en sont un héritage qui perdure au-delà des écrits.



Façade sud-est de la fortification

La façade de fortification constituée par la deuxième porte du château médiéval est orientée vers le sud-est. Elle est le deuxième élément du Moyen Âge ayant conservé un aspect inchangé. On y retrouve également un vocabulaire associé aux châteaux-forts, tout comme la porte sud-ouest. Cette fois-ci, on note peu de restaurations si ce n'est le nettoyage des pierres.



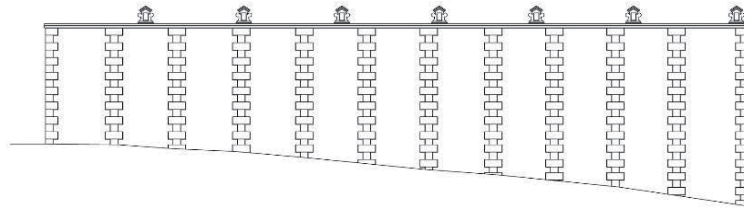
Carte postale de la porte sud-est / La végétation avait commencé à envahir la pierre

De part et d'autre de cette façade se trouvent deux tours ainsi que des extensions abritant aujourd'hui les chais et salles de stockage du vin.



Les deux tours originelles sur la façade sud-est

On va retrouver des parties médiévales sur tous les murs qui entourent la cour du château. Ils viennent créer une certaine unité à l'ensemble des corps de bâtiments puisqu'ils raccordent les différentes entités entre elles.



Mur de fortification du chai nord-est

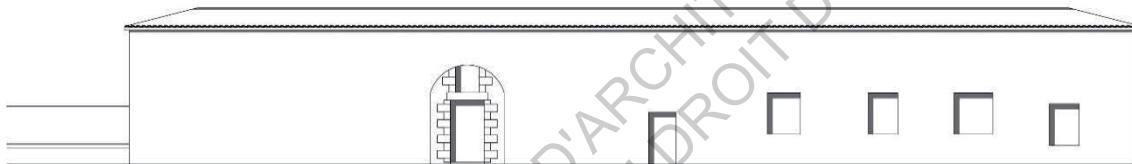
Finalement, il ne reste de l'ancien château médiéval que ses murs de fortifications ainsi que plusieurs tours dont une qui fut intégrée au château reconstruit au XIX^e siècle. C'est la tour cylindrique située sur la partie Est de la façade qui semble avoir résisté aux ravages du temps et du délaissement. Elle est donc la seule partie que l'on peut conserver de l'ancien château. Seule une arche en pierre située dans le hall du bâtiment actuel semble aussi avoir été conservée comme témoin de cette époque.



Photographies de l'arc en pierre de l'ancien château et de la tour est

Les extensions du XVII^e siècle

Comme expliqué plus tôt, avec l'apparition de la culture de la vigne dans la région, le bâtiment se voit modifié et adapté à cette agriculture ainsi qu'à la fabrication de ce breuvage. Les différents corps de logis vont être transformés afin d'accueillir les différents lieux de production, de décantation et de stockage du vin. Les bâtiments destinés à cet usage vont utiliser les façades existantes du mur de fortification qui vont s'épaissir en direction de la cour du château. Finalement, ces constructions n'ont que peu été transformées depuis, si ce n'est l'aménagement des intérieurs. Nous traiterons de ces modifications en même temps que celles ayant eu lieu au XXI^e siècle. Pour ce qui est des façades donnant sur la cour, elles demeurent aujourd'hui en l'état. On ne perçoit de ces bâtiments que les ouvertures puisque le reste des façades est aujourd'hui quasi entièrement recouvert de végétaux. Cet état actuel est à questionner au vu de la valeur historique énoncée par Aloïs Riegl dans le sens où l'on doit se demander s'il faudrait retirer cette végétation afin de redonner à la pierre son état d'origine, ou bien s'il faudrait laisser la nature agir. On peut constater que cet aspect actuel des façades semble apprécié pour son côté esthétique.



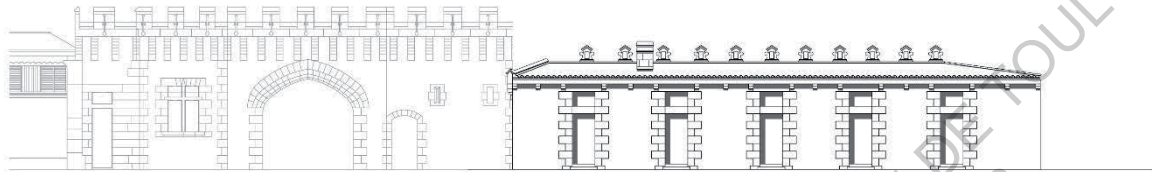
Chai sud-est / Façade sur cour / Sans végétation



Chai sud-est / Façade sur cour / Photographie avec la végétation

De la même manière, les chais de l'aile Ouest du château présentent aussi une façade dont seules les ouvertures viennent briser la propagation de ces plantes grimpantes. Cette façade étant accolée à celle du château XIX^e siècle, ses percements semblent répondre à une certaine régularité. L'appareillage de la pierre entourant les différentes ouvertures est ici encore visible.

Une fois de plus, la présence du végétal confère à cette façade un caractère esthétique que l'on pourrait qualifier de « romantique ». Son emplacement ainsi que le rythme des ouvertures vient rappeler les cours traditionnelles de châteaux à typologie « ailes en retour d'équerre ». Cette façade, malgré qu'elle n'ait pas été construite en même temps que la maison de maître, vient créer un dialogue avec cette dernière. Le but est finalement de correspondre à cette image raffinée énoncée plus tôt à laquelle les châteaux viticoles essaient de répondre de par un vocabulaire architectural évoquant cette richesse.



Aile ouest du château / Aujourd'hui salle de dégustation / Dessins sans végétation



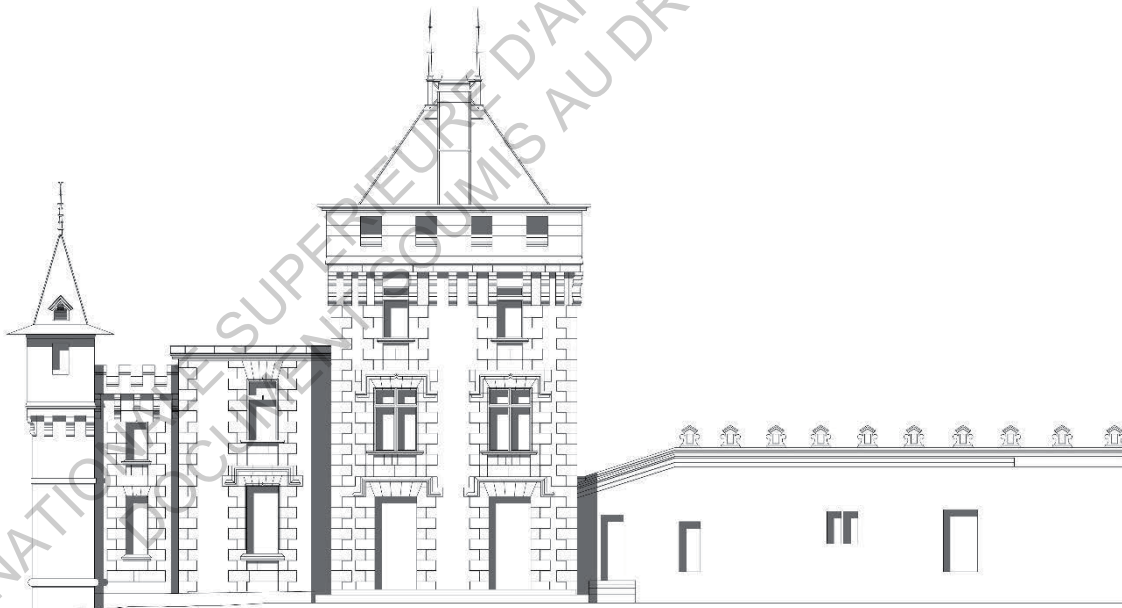
Aile ouest du château / Photographie avec plantes grimpantes

La reconstruction de la maison de maître au XIX^e siècle

Le volume le plus important de cet ensemble qu'est le château de Pressac est la maison de maître. Reconstituée donc au XIX^e siècle, son style architectural est bien différent du reste des constructions. Cependant, la volonté de son architecte était de reprendre un vocabulaire architectural médiéval tout en y ajoutant de nombreux éléments décoratifs. La construction est à nouveau faite en maçonnerie de pierre dont l'état de conservation peut être qualifié de très bon. A la manière des châteaux édifés à la même période, cette construction semble se soumettre aux théories de Viollet-le-Duc en de nombreux points. Cette tendance architecturale appelée néo-gothique tend à fusionner plusieurs styles en une seule construction. Cela explique donc le travail de sculpture de la pierre au niveau des ouvertures ainsi que les éléments de décors foisonnants en toiture. La maison de maître n'a que peu été transformée depuis sa construction et le dessin de sa façade est encore très précis contrairement aux fortifications plus âgées de 300 ans.



Façade principale de la maison de maître



Façade ouest de la maison de maître

Il est clair que cette construction neuve affiche une certaine image de par un ordonnancement de ses ouvertures mais aussi une régularité dans les appareillages. Il est à noter que la construction semble en quelque sorte être conçue avec un certain équilibre en lien avec la tour restante de l'ancien château. Pour être plus claire, il semblerait qu'un jeu de volumes ait été établi entre la volumétrie des chais ainsi que celle des tours. Le tout venant créer un certain équilibre de par des éléments plus imposants que d'autres. Finalement, on va

avoir en diagonale des volumes qui vont se correspondre. Cette répartition va permettre à la façade de garder son aspect symétrique qui lui confère son caractère.

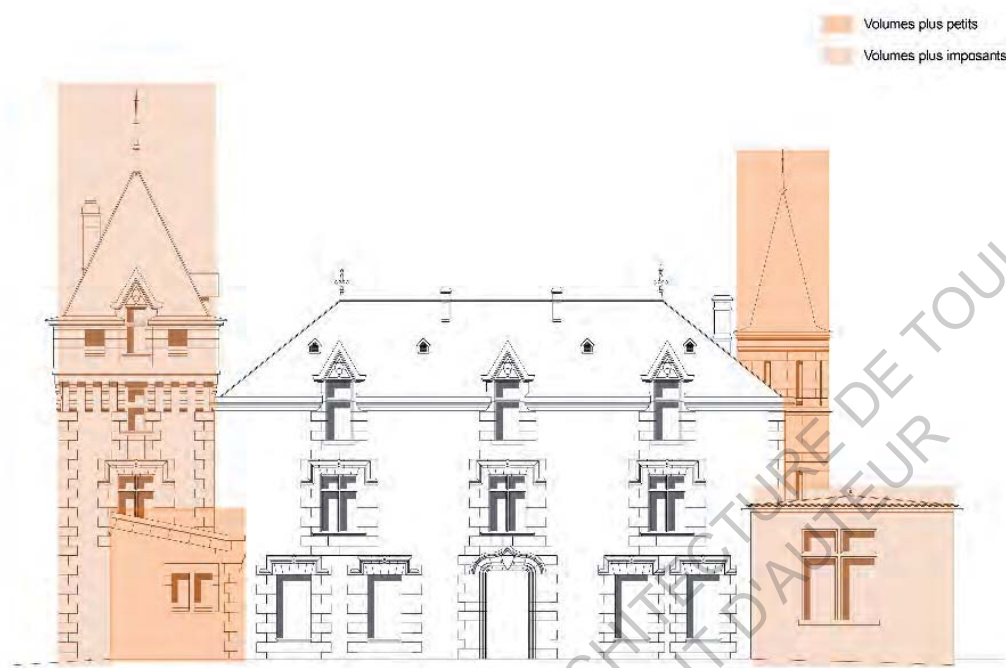


Schéma de répartition des volumes

Les intérieurs de la résidence du propriétaire ont conservé eux aussi leur aspect XIX^e siècle dont de nombreux mobiliers et décors en témoignent.

Les murs du hall d'entrée sont faits de pierre, le plancher de l'étage supérieur est en bois à la française. Les matériaux principaux sont donc le bois et la pierre, les menuiseries sont elles aussi toujours en bois, et le sol a été revêtu d'un carrelage *a priori* postérieurement.

Le salon situé sur la droite du hall d'entrée a lui aussi conservé un plancher à la française ainsi qu'un soubassement en bois sur les murs surplombés d'une tapisserie. Cette pièce est aménagée d'une cheminée en pierre sur laquelle on observe un blason où y sont sculptées les initiales « M.J ». Cette inscription fait référence à son ancien propriétaire Maximin Josselin, ayant reconstruit le château au XIX^e siècle. À gauche du hall se trouve un deuxième salon dont les boiseries ont aussi été conservées en très bon état.

Au fond du hall se trouve un escalier en bois dont les tapisseries entourant sa cage semblent d'origine. Cet escalier fut aménagé récemment d'un ascenseur pour des besoins du propriétaire.

Le reste des intérieurs, notamment les étages, a conservé de nombreuses boiseries mais a tout de même été agrémenté de moquettes et tapisseries au XX^e siècle. La partie témoignant le plus de la construction originelle étant par conséquent le rez-de-chaussée qui conserve du sol au plafond des décors d'origine.



Hall d'entrée / Salon à droite du hall

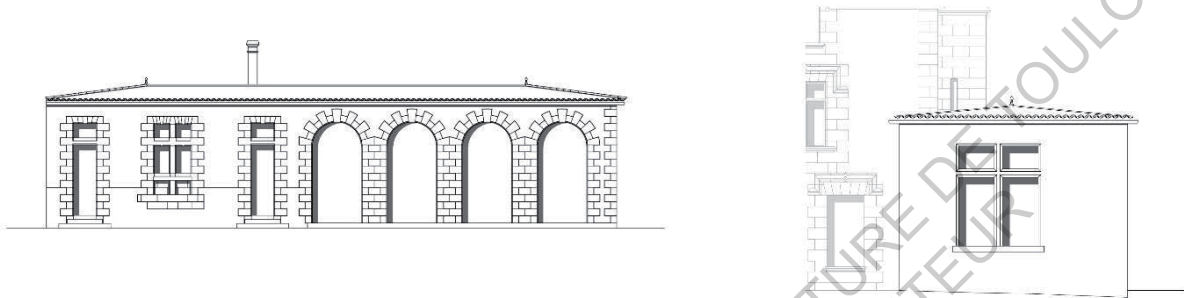


Salon à gauche du hall d'entrée / Escalier XIX^e siècle

Les transformations les plus récentes

Suite au rachat du château en 1999, de nombreux travaux ont été effectués sur ce-dernier. Cependant, la majorité des travaux ne fut que superficielle et n'a que peu portée atteinte à l'édifice. En effet, la nature de ces travaux relève surtout de réaménagements des intérieurs des chais afin de les rendre plus fonctionnels, de nettoyage des pierres en façade, de la réfection des toitures en tuile à Trélazé, ou encore du changement de couleurs des volets et menuiseries en bois.

L'aile Est du château a subi des transformations tout de même importantes entre 2008 et 2009. Le bâtiment abritait auparavant une orangerie avant de changer de fonction. Les modifications ont consisté à des aménagements de l'intérieur de ce volume afin d'accueillir une salle de réception. Des ouvertures ont été créées ou probablement récréées comme indiqué dans les permis de construire. En effet, des photographies d'avant travaux montrent que cette aile du château possédaient des arcades et une ouverture à meneaux ayant été comblées par des parpaings. Les travaux ont été soumis à avis de l'Architecte des Bâtiments de France en charge du dossier à l'époque et ont donc été validés.

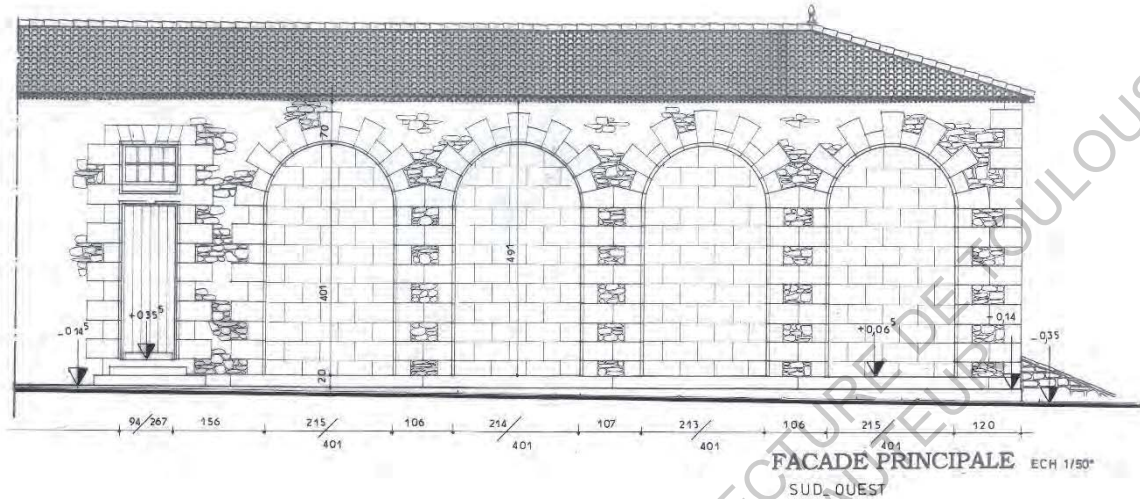


Dessins des façades de salle de réception de l'aile est du château

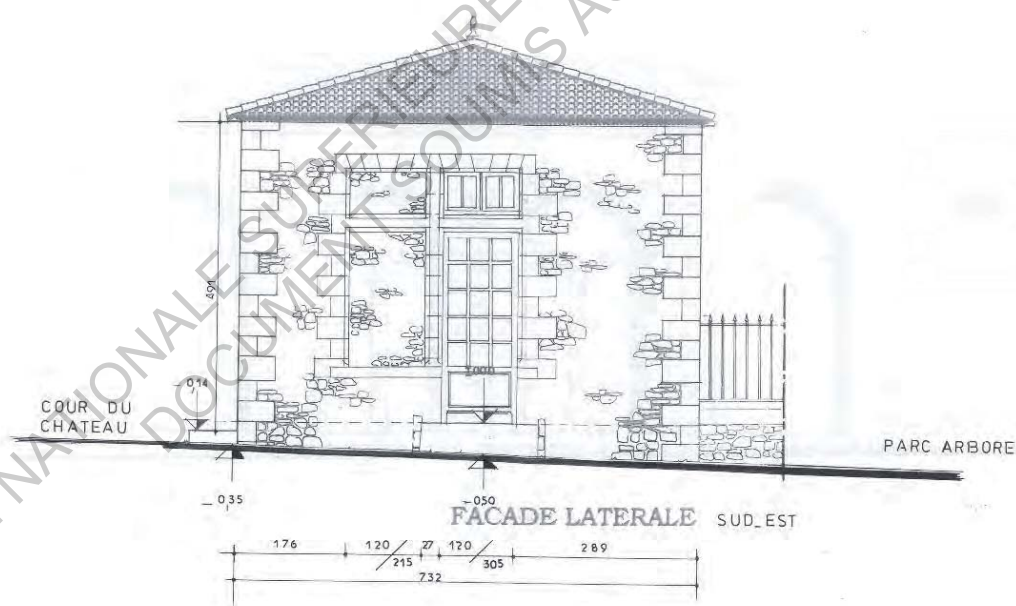


Aile est du château / Photographie

L'accès aux permis de déclaration préalable des modifications de cette aile a permis de mieux comprendre l'état actuel de cette partie du château. On note une certaine volonté de préserver un vocabulaire architectural particulier. Cependant, Les modifications étant postérieures à la construction du bâtiment, les techniques utilisées ne sont pas les mêmes, ni les matériaux, notamment au niveau des menuiseries qui donnent un aspect plus contemporain à l'édifice. Nous traiterons de ce rapport entre ancienneté et contemporanéité un peu plus loin.



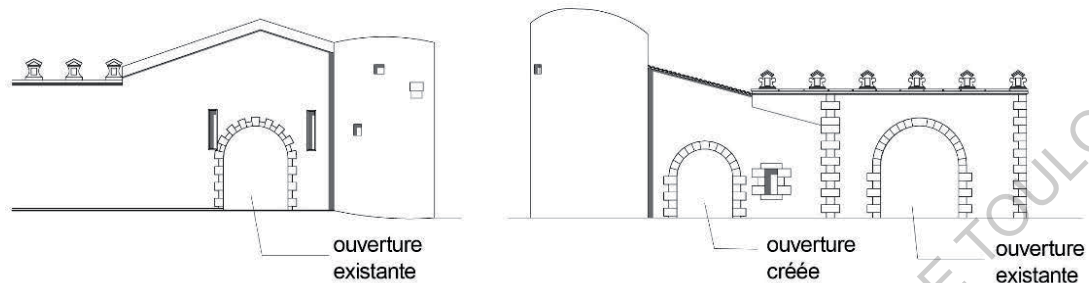
DP 3 . DP 4
 ETAT DES LIEUX
 ech 1 / 50



Etat des lieux du bâtiment avant les transformations de 2008

Les autres transformations se situent principalement au niveau des chais situés au sud-est du mur de fortification. Le volume accueille aujourd'hui les cuiviers et le chai à barriques. Ce dernier a vu son intérieur être radicalement transformé pour des problèmes structurels : des contreforts en béton armé ont dû être ajoutés à la structure afin d'éviter le basculement du

mur porteur. La charpente en bois a dû être remplacée par une charpente métallique dont la matérialité permet d'éviter des problèmes dus à l'odeur du vin dans les chais. En lien avec le réaménagement des chais, une ouverture a été créée en 2013 sur le mur de fortification en relation avec le chai à barriques.



Façades des chais et cuviers avec l'emplacement de la nouvelle ouverture

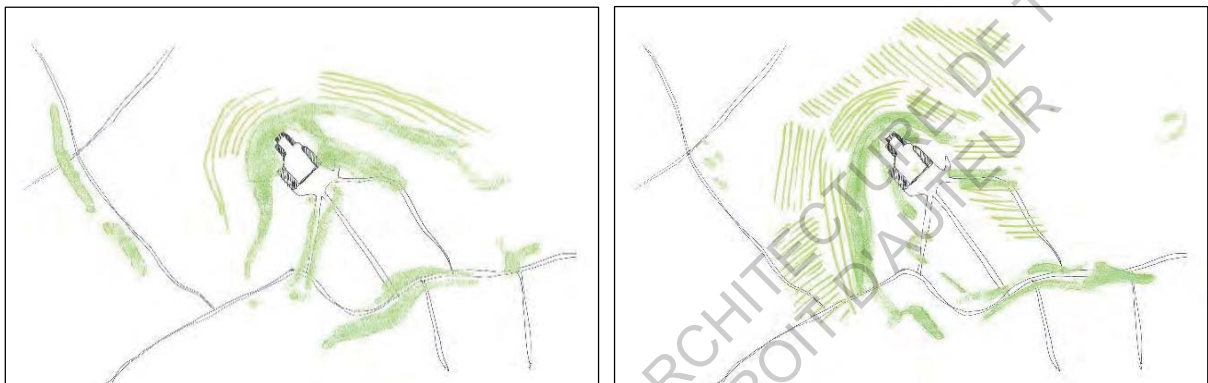


Aspect de l'ouverture créée en confrontation avec les percements existants

La dernière transformation majeure est celle des espaces boisés. En effet, lors du rachat du château, celui-ci était entouré de plusieurs hectares de boisements dont il ne reste aujourd'hui plus grand-chose. Cette modification radicale du paysage est due à cette fièvre générale de planter toutes les terres de la région avec de la vigne. Cette terre étant propice à la culture de ce fruit et ayant un coût par conséquent très important, il est compréhensible que le premier réflexe est de planter. Cette étape dans la vie du bâtiment a radicalement changé son apparence. Auparavant, ce bâtiment était caché par la végétation et n'était pas visible depuis les alentours. Aujourd'hui, le château de Pressac domine la vallée et est visible depuis de nombreux chemins environnants. Il possède également lui-même de nombreux points de vue sur le paysage. Le château est en quelque sorte revenu dans un état originel puisque lors de son époque fortifiée, cette absence de végétation permettait de voir au loin et ainsi de se protéger des attaques.



1991 / 1995



1999 / 2016

Evolution des boisements et des vignes autour du château de Pressac

C. Le château de Pressac au regard de la première grille

Dans un premier lieu, l'analyse de ce château va se confronter au tableau de la première partie. Tout comme cela a été effectué avec les 17 autres châteaux, il va donc être question d'ajouter une nouvelle ligne pour le château de Pressac. Cette première phase va permettre de synthétiser la partie précédente de la même manière que cela est fait pour les autres châteaux. Cette étape permet de mettre en valeur les aspects généraux du bâtiment. Nous allons donc expliquer plus précisément la réponse de ce château à chaque catégorie. Cela nous permettra par la suite de pouvoir en établir la valeur patrimoniale.

nom du château	localisation	propriétaire	époques de construction	typologie viniviticole	état de conservation	utilisation actuelle	intérieurs	extérieurs	restaurations/modifications	dépendances	spécificités & architectes	aspects historiques et architecturaux	éléments protégés
Château de Pressac	Saint-Etienne-de-Lisse	M ^r Quentin	XVI ^e - XVII ^e - XIX ^e	parties viniviticoles en aile(s) en retour d'équerre	bon	habitations et exploitation viticole	la disposition n'a pas été modifiée	vignes en terrasse autour du château	restaurations entre 1999 et 2013	maison d'ouvrier ancien moulin		Signature de la réfection des angles lors de la bataille de Castillon - occupation par les allemands pendant la II ^{GM}	

- Le château de Pressac se situe sur la commune de Saint-Etienne-de-Lisse, à environ 7 km de la cité de Saint-Emilion et à 15 km de la sous-préfecture de Libourne. Il se situe donc au cœur des vignobles saint-Emilionnais, dans un paysage façonné par l'agriculture.



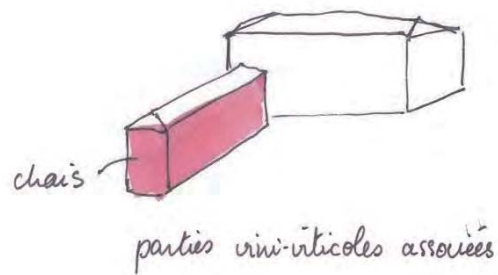
Localisation de Saint-Etienne-de-Lisse

- **Le propriétaire** actuel du château est M. Quenin (et son épouse Mme Quenin). Il l'est depuis le rachat du domaine en 1997. Avant cela, le château avait été laissé dans un état malheureux après son occupation par les allemands pendant la Seconde Guerre Mondiale. Cette nouvelle acquisition a permis au château de se voir transformé une nouvelle fois et être restauré pour continuer d'exister.

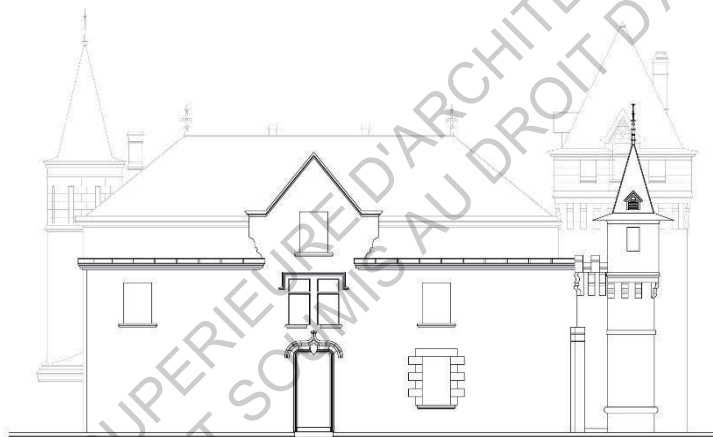
- **Les époques de constructions** sont assez multiples dans le cas de ce bâtiment. Puisque comme raconté dans les parties précédentes, il est le résultat de l'évolution de plusieurs sociétés du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi il est important de noter dans cette catégorie les différentes phases de construction afin d'évaluer lesquelles participent vraiment à l'authenticité de ce bâtiment.

- **La typologie vini-viticole** de ce château est celle d'une maison de maître avec des corps de logis en aile(s) en retour d'équerre. C'est le cas le plus fréquent parmi les 17 châteaux ayant été classé. En effet, les divers bâtiments, en lien avec la fonction viticole du château, viennent s'accrocher à la partie privée tout en laissant un vide central : la cour. Cette organisation vient de nouveau avec cette image de noblesse que veulent montrer les châteaux. Et l'utilisation de

cette typologie vient créer une cour s'apparentant aux cours d'honneurs des châteaux royaux ou bien des palais princiers.



- **L'état de conservation** de ce château peut être qualifié de bon. En effet, on ne perçoit sur celui-ci que peu de traces de son ancienneté. Ayant été restauré depuis son rachat le château possède tout de même des parties qui nécessiteraient des restaurations. Notamment la façade arrière de la partie XIX^e siècle ainsi que certains chais.



Façade nord-ouest de la maison de maître



Photographies de la façade arrière du château



Photographie de l'arrière du chai sud-est

- **L'utilisation actuelle** du château est la même qu'au XIX^e siècle. Après plusieurs années de délaissement ainsi que de changement d'usage, le bâtiment a finalement retrouvé son occupation identique au XIX^e siècle. Evidemment avec les nouvelles techniques de production et de conservation du vin, les chais se sont vus évoluer ainsi que leur usage. Mais on garde tout de même un château servant d'exploitation viticole et abritant la demeure de son propriétaire.

- **Les intérieurs** sont une partie importante du château. Tout comme les façades, les décors racontent eux aussi l'histoire de ce château. On peut à travers l'analyse des planchers, des tapisseries et du mobilier entrevoir les différentes transformations. La maison de maître est constituée de trois étages dont le dernier n'est habitable que sur la moitié de la surface du plateau. Cela provient du fait que la toiture devienne plate en une partie.

- **Les extérieurs** sont constitués d'une allée plantée reliant l'entrée sud-est de la cour du château à la route la plus proche, d'une cour centrale, d'un escalier de pierre et de chênes et sapins créant la limite entre le niveau du château et la pente des vignes. De nombreuses vues sur le paysage sont possible lorsque l'on fait le tour du corps de logis.



Photographies des extérieurs du château

• **Les restaurations et modifications** n'ont été que mineures, comme nous l'avons dit plus tôt. Elles sont à prendre en compte dans une réflexion de protection de ce château puisqu'elles vont permettre de juger si l'aspect originel de celui-ci a été respecté ou s'il a été masqué par des restaurations mensongères. Le type de restauration aura donc un intérêt. Il semblerait ici qu'on l'on ait voulu effectuer ces travaux dans le respect des formes et matériaux d'origine. Ces restaurations sont lisibles en façade et permettent donc de distinguer ce qui est d'origine et ce qui a été rapporté à l'existant.

• **Les dépendances** sont constituées d'une maison d'ouvrier et d'un ancien moulin aujourd'hui utilisé comme débarras. Contrairement aux corps de logis du château, celles-ci sont dissociées et implantées à l'écart. La considération des dépendances vient du fait que la plupart des châteaux viticoles en possèdent. Elles sont caractéristiques et représentatives de ce complexe agricole et d'habitation. Ici, leur qualité laisse à désirer mais ces dépendances demeurent existantes. La maison d'ouvrier a subi d'importants travaux au XXI^e siècle.



Photographie de l'ancien moulin

• **Les aspects historiques et architecturaux** se caractérisent par l'ancien château-fort de Pressac. En effet, ce bâtiment médiéval fut important durant la Guerre de Cent ans puisque situé proche de la célèbre ville de Castillon-la-Bataille. Selon les écrits, c'est au château de Pressac que les anglais signèrent leur reddition mettant fin à cette fameuse bataille. Les murs de ce château ont donc été témoins de certains faits historiques importants.

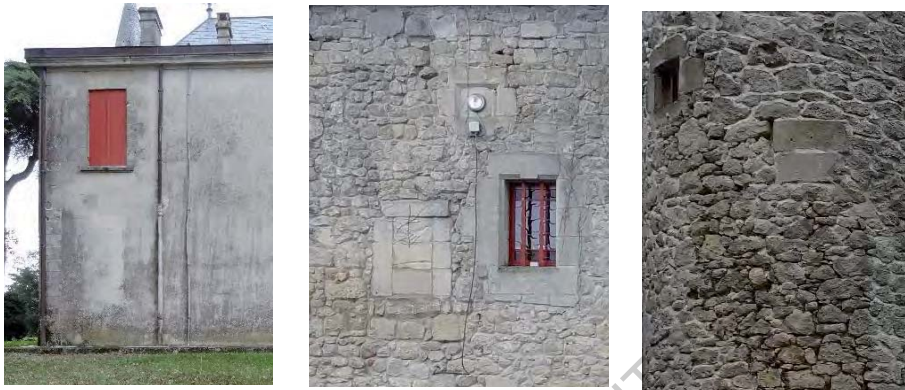
Lorsque l'on applique les mêmes catégories appliquées aux châteaux protégés à celui de Pressac, on se rend d'autant plus compte de leur aspect descriptif. Elles sont un état des lieux de ce qu'est ce bâtiment aujourd'hui et c'est grâce à elles que l'on peut maintenant juger de la valeur de cet édifice. Cependant si l'on ne s'arrête qu'à cette partie, le jugement que l'on fera de ce château sera personnel et subjectif. Il faut donc pousser la recherche en appliquant nos différentes valeurs patrimoniales à celui-ci. Nous pourrions ainsi déterminer les valeurs qui le concernent et celles auxquelles il ne répond pas.

D. Le château de Pressac au regard des valeurs patrimoniales

Si l'on poursuit la logique de notre recherche, l'étape suivante est donc de mettre le château de Pressac au regard de la grille des valeurs patrimoniales établies dans la partie précédente.

nom du château	valeur d'ancienneté	valeur historique	valeur commémorative	valeur de nouveauté	valeur d'art relative	valeur utilitaire	singularité	représentativité	exemplarité	intérêt historique	aspect unique	témoin
château de Pressac	Château en bon état malgré que la nature ait plusieurs fois tenté de prendre le dessus	L'état originel n'est plus, il n'en reste que quelques parties. La reconstruction de 1800 n'a pas changé.	Le fait de construire une demeure monumentale et décorée	L'intérêt d'une protection va être d'amener de importantes restaurations	Les nombreux éléments décoratifs architecturaux et paysagers tant art	Le château est aujourd'hui exploité dans sa fonction XIXe siècle	Sa position de promontoire sur une colline	Vocabulaire architectural associé aux châteaux forts	De nombreux éléments laissent à se questionner quant à l'authenticité de l'ouvrage	Histoire des guerres de la région	Ses multiples transformations font que son architecture emprunte son vocabulaire à plusieurs époques	Château témoin de faits religieux, mais aussi de faits de guerre et de l'appartenance de la région

- **La valeur d'ancienneté** : elle est ici à considérer à plusieurs phases de ce château. Pendant un temps le château fut délaissé de tout entretien et la nature commença à entamer son travail dévastateur. Les murs commencèrent à s'effacer derrière la végétation, l'usage passa avant le respect du bâtiment. Cela mena donc à des dégradations flagrantes du château. Mais après des travaux de restauration, il retrouva son aspect plus ou moins d'origine. Cette valeur n'est donc plus réellement applicable à ce château puisqu'elle considère la ruine comme « obligatoire ». Il demeure cependant de nombreuses « traces » évoquées par Riegl qui montrent que l'édifice n'est pas éternel et qu'il a subi des changements.



Photographies des traces d'usages

- **La valeur historique** : il est ici question de déterminer si cet édifice a été conservé dans son état originel. Il faut prendre chaque partie de ce dernier indépendamment d'une autre car si l'on ne considère que le château médiéval, alors il ne reste que quelques éléments de ce dernier. Cependant, les parties restantes, à savoir les murs de fortifications principalement, restent dans un état quasi identique à leur état premier. Mais le changement de fonction du lieu s'est vu transformer ces murs. Pour ce qui est de la bâtisse du XIX^e siècle, elle n'a que peu bougé depuis sa construction et ce qui nous en reste aujourd'hui est pratiquement inchangé. Cette valeur peut alors s'appliquer au cas présent puisque les restaurations récentes ont permis de mettre un terme à la progression naturelle des dégradations sur ce château.

- **La valeur commémorative** : cette valeur n'a que peu été évoquée jusqu'à maintenant puisqu'elle ne traite que principalement les édifices construits dans le but d'être des monuments. Mais finalement, il est à se demander si la plupart des châteaux que nous avons étudiés n'ont pas aussi une part de cette valeur. Puisque comme nous l'avons énoncé, les châteaux viticoles construits aux XVIII^e et aux XIX^e siècles avaient pour but de donner une certaine image de cette agriculture : celle d'une population raffinée et donc d'un breuvage raffiné. Par conséquent, ces édifices étaient construits avec des caractéristiques communes à celles des monuments : volumétrie importante, décor riche, sculptures, gravures, etc. Le fait donc de penser une architecture qui va communiquer une image peut s'apparenter au « monument voulu » dont parle Aloïs Riegl dans son ouvrage. C'est pourquoi pour le château de Pressac, et d'autres, la valeur commémorative peut aussi être prise en compte comme une manière de se rappeler d'une société, d'une manière de vivre et d'une image de ce qu'est la « belle architecture ».

- **La valeur de nouveauté** : elle n'est ici pas entièrement appliquée mais plutôt applicable. C'est-à-dire que certaines parties ayant déjà été restaurées peuvent répondre à cette valeur. Quand à celles qui sont encore délaissées, l'intérêt va être de chercher à se rapprocher au plus

de la nouveauté. Cela se fera donc par les restaurations futures. Car finalement, pour être le plus exemplaire possible, tout monument se doit de tenter de correspondre à chacune de nos valeurs patrimoniales. C'est pourquoi après une protection, des restaurations sont souvent prescrites. Cette valeur cherche avant tout à approcher le plus l'édifice de son aspect neuf dans le plus de le rendre lisible par tous et pas seulement par les scientifiques.

• **La valeur d'art relative** : tout comme pour la plupart des châteaux de la région, cette valeur est applicable. Dans le sens où ces architectures ont été conçues comme de réelles œuvres et pas seulement dans un but fonctionnel. En témoignent les nombreux décors, le travail de sculpture de la pierre en façade, qui font appel à du travail d'artistes. Puisqu'ils sont les lieux de démonstration d'un raffinement qu'est le vin saint-Emilionnais, leur architecture doit en être la première image. Elle se doit de répondre à des « canons » esthétiques à la manière des sculptures antiques qui elles aussi étaient réalisées selon des critères. Pour le château de Pressac cette valeur peut être amplifiée par sa localisation. Son implantation sur une colline lui permet de s'élever par rapport à la vallée et de venir se jucher au-dessus de tous comme le ferait une sculpture sur son socle. Ce promontoire prend alors le rôle de socle pour ce château. Ses plantations en terrasse venant créer un relief à ce socle à la manière des cannelures antiques.



Photographies : détails des ornements



Le château de Pressac sur son socle naturel

• **La valeur d'usage** : comme le veut cette valeur, un monument ne peut perdurer que s'il continue d'être utilisé, selon Riegl. Le cas des châteaux viticole et de leur double fonction va permettre un usage quasi permanent. Puisque si l'une des fonctions est arrêtée (habitation ou exploitation), l'autre aura la possibilité de continuer. Nous pouvons revenir sur la période pendant laquelle la région fut en déclin économique suite à la maladie de la vigne. On constate que la production ne pouvant plus être poursuivie les châteaux ont été laissés à leur sort. Les propriétaires n'y vivant pas obligatoirement et logeant à Bordeaux n'avaient plus d'utilité à venir au château. Ainsi, ce fait appuie les arguments de Riegl en faveur de cette valeur. Au moment même où l'usage des châteaux s'est arrêté, leur architecture en a subi les dommages. C'est pourquoi cette valeur est applicable au château de Pressac puisqu'il est toujours utilisé, dans sa fonction initiale. Sa préservation n'en sera que plus facile, puisqu'un entretien continu est alors possible.

• **La singularité** : elle est ici principalement due à l'implantation du château sur une colline. Peu d'autres châteaux de la région se présentent au paysage de la sorte. Elle est ainsi grâce à la fonction originelle de ce château médiéval. Tout comme le château de Monbadon, sa position en hauteur permet de le mettre en valeur et de lui apporter une certaine monumentalité. Ses abords sont donc théâtralisés bien avant que l'on emprunte l'allée plantée menant à sa cour. Cette singularité est un atout pour cet édifice qui va être un élément repère dans le paysage environnant.

• **La représentativité** : cette valeur est ici à prendre en compte par rapport à un vocabulaire architectural précis. Les façades médiévales, dont nous avons analysé plus tôt les différentes composantes, emploient un style architectural caractéristique des châteaux forts. Malgré la faible ampleur de ce château, on retrouve une typologie classique de ces édifices : murs de fortification, implantation sur une colline, cour centrale, tours d'observation, etc. Il est donc représentatif d'une période de l'histoire durant laquelle le pouvoir était abrité dans ces constructions. La partie reconstruite au XIX^e siècle est en quelque sorte elle aussi représentative d'une certaine façon de penser l'architecture. Nous l'avons vu sur plusieurs des 17 châteaux analysés, la construction ou reconstruction de ces maisons de maîtres à cette période se faisait à la manière de Viollet-le-Duc et du style néo-gothique. Le château de Pressac n'échappa pas à cette « mode » et vit sa nouvelle construction édifiée dans les règles de ce style.

• **L'exemplarité** : cette valeur est à aborder avec précaution pour cet édifice. Témoin de nombreuses transformations architecturales, son aspect originel s'est vu perturber par des délaissements successifs, des reconstructions ainsi que des restaurations. C'est pourquoi la question de l'authenticité de ce château a toujours été à questionner dans cette recherche. Il faut se demander si à un moment donné le château de Pressac a perdu en crédibilité quant à son exemplarité vis-à-vis des époques qu'il évoque. C'est donc l'aspect actuel qu'il faut observer. Le débat se fait alors par rapport aux transformations récentes de ce bâtiment : le déboisement et l'apport d'éléments de boiseries en façades évoquant un style peu local. Pour être plus claire concernant ce deuxième élément, il est question ici de la couleur des volets et des menuiseries. En effet, après le rachat du château, les volets et menuiseries de quasiment toutes les façades ont été peints en rouge. Or, si l'on regarde les différentes périodes d'existence de cet édifice, il n'est jamais évoqué une telle couleur pour les menuiseries. Celle-ci est donc une invention du XXI^e siècle visant à donner un aspect neuf et contemporain à l'édifice. Cette volonté de redonner un aspect neuf est intéressante vis-à-vis de la valeur de nouveauté mais son intervention ne correspond pas à un état originel. Selon le propriétaire

actuel ainsi que la présence de certaines menuiseries n'ayant pas été modifiées, la teinte de celles-ci auraient été rouge bordeaux voire marron par le passé. La restauration n'a donc pas été faite dans le respect de l'état originel. Si le bâtiment avait possédé une protection au moment des travaux, l'issue aurait pu en être différente. Ainsi, le bâtiment pose cette question d'authenticité aujourd'hui de par l'image qu'il véhicule. Il évoque aujourd'hui une architecture qui n'est pas celle de la région, il n'est donc plus un exemple de château viticole saint-Emilionnais. Ces transformations n'ayant en rien modifié la structure générale de l'édifice, un retour en arrière est toujours possible à ce sujet. Il serait alors possible d'effectuer de nouvelles restaurations dans le but de retrouver cette couleur originelle et caractéristique des menuiseries de ce château.



Le château de Pressac aujourd'hui



Menuiseries n'ayant pas été transformées



Maison traditionnelle du pays basque / Ce que peut évoquer le château

- **L'intérêt historique** : cette valeur a beaucoup d'importance pour cet édifice puisque d'importants faits s'y sont déroulés. Tout comme il nous appartient de transmettre aux générations futures leur histoire au travers de livres, l'architecture est aussi un outil de transmission. La pierre, plus résistante que le papier, permet de conserver des traces d'usages liés à cette histoire. Ici, le fait d'avoir cette architecture fortifiée vient raconter de nombreux faits liés à la guerre de Cent ans. Lorsque l'on évoque un monument historique, l'histoire qui y est associée est essentielle dans sa compréhension. Elle est aussi la spécificité de ce monument, puisque les faits se sont déroulés dans ce bâtiment et aucun autre. Et si l'on en connaît l'histoire, le bâtiment devient encore plus intéressant, puisque l'on va pouvoir imaginer des événements datant de plusieurs centaines d'années, dans le lieu où l'on se trouve.

- **L'aspect unique** : la façon dont ce château répond à cette valeur provient des multiples transformations dont nous avons traité. Il n'est ni entièrement un château médiéval, ni entièrement un château XIX^e siècle, ni entièrement un château récent. Ses différents corps de logis appartiennent à différentes périodes et en font un édifice unique.

- **Le témoin** : présent bien avant l'implantation de la vigne dans la région, il est l'un des seuls édifices à avoir vécu réellement ce changement de société. Il a non seulement été le témoin de cette mutation économique mais a été lui-même atteint par ce changement puisqu'il s'est vu adapté. Il n'a pas été construit pour la culture de la vigne mais a été modifié pour en changer sa fonction première. C'est ce qui arrive avec l'architecture. Les sociétés changent, les façons de vivre se voient alors modifiées et l'architecture vient s'adapter à de nouvelles exigences et de nouveaux besoins. Le château de Pressac est donc le témoin de cette adaptation d'architectures existantes à une nouvelle fonction. Les volumes ont été modifiés mais la disposition initiale fut respectée et utilisée comme atout dans cette image de marque voulue par les châteaux viticoles.

Finalement, le château de Pressac ne répond pas à toutes les valeurs patrimoniales établies. Mais ce n'est pas ce qui est demandé lors d'une protection. On cherche à mettre en évidence des édifices qui répondent à certaines valeurs et en sont de bons exemples à préserver. Les valeurs auxquelles il répond le plus sont : la valeur historique, la valeur d'art relative, la singularité, l'intérêt historique, le témoin. Ce château possède de nombreux aspects amenant à suggérer une protection afin de le préserver le mieux possible et le transmettre à nos générations comme un monument historique.

Le château faisant partie de la centaine de châteaux sélectionnés en vue d'un dossier de protection, il n'a finalement pas fait partie des 17 édifices protégés au titre des monuments historiques en 2015. Il reste alors à la liberté de son propriétaire d'effectuer les modifications et restaurations qu'il souhaite sur son bien. Ce-dernier ayant refusé une protection pour ce souci de liberté d'action sur le château.

Malgré que tous les éléments soient ici réunis en faveur d'une protection de ce bâtiment, il reste la question de l'usage. Cette notion va venir en conflit avec toutes ces procédures de protection. Une fois protégé, le monument doit continuer d'être utilisé, et ce malgré une adaptation aux usages plus difficile. L'usage va donc devoir s'adapter à l'édifice existant et non l'inverse comme il est coutume. L'architecture ne va plus s'adapter à sa fonction. Cette valeur de patrimoine peut alors faire débat.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCES AU DOCUMENT

III. Synthétisation de la notion de valeur patrimoniale et débats qu'elle provoque

En fin de compte, le fait d'évoquer la notion de valeur patrimoniale fait appel à toutes les autres valeurs définies précédemment. Lorsque l'on parle de patrimoine, on entend histoire, on entend traces du temps, on entend singularité, on entend représentativité, etc. Toutes ces valeurs sont englobées dans ce que l'on appelle patrimoine. Ces termes peuvent être traduits par *heritage* dans la langue anglaise. Et c'est ce que l'on entend également dans la notion de patrimoine, le fait d'hériter d'œuvres venant du passé que l'on se doit de transmettre aux futures générations. Le rôle des commissions de protections de bâtiments va donc être de considérer ce que l'on doit conserver afin de continuer de véhiculer une histoire. Elles vont aussi décider de ce qui ne mérite pas d'être sauvegardé pour des raisons contraires à ces valeurs patrimoniales.

A. Le débat après protection et la relation à l'usage

Une fois un bâtiment protégé au titre des monuments historiques, il devient un objet précieux sur lequel toute intervention sera contrôlée. Le recours à l'avis de l'architecte des bâtiments de France est obligatoire pour toute modification, même mineure. La notion d'usage va alors souvent venir s'entremêler entre une volonté de préserver un patrimoine et continuer avec son usage actuel. Car la société actuelle évolue à grands pas, les machineries liées à la production du vin sont de plus en plus innovantes et surtout très différentes de ce qu'elles ont pu être auparavant. Forcément, la typologie des chais et cuviers évolue aussi en lien avec ce souci de recherche d'évolution. Si l'on observe le chai à barrique du château Ausone, faisant parti des 17 châteaux protégés, les lieux sont restés dans un état originel et les barriques sont conservées le long de murs calcaires souterrains. Dans certains cas, les chais ont été reconstruits afin de répondre à cette modernisation des installations et répondre à l'image de raffinement actuelle. Le château Lafite Rothschild s'est vu construire de nouveaux chais en souterrain où les barriques y sont disposées de manière circulaire.



Le chai à barriques du château Ausone



Le chai à barriques du château Lafite Rothschild à Pauillac (Médoc) de Ricardo Bofill

L'apport de nouveaux usages de ces lieux, ne peut pas toujours être en cohérence avec la volonté de protection. Car son objectif est de conserver au maximum l'état originel, et l'apport de nouveaux éléments n'est que peu toléré. En effet, dans les éléments ayant été protégés pour chacun des 17 châteaux, on a pu constater que les constructions contemporaines sont toujours exclues des éléments protégés. Elles ne sont pas considérées comme cohérentes

avec l'existant. Il est alors à se demander si la protection de ces châteaux ne vient pas comme un frein à de futurs apports. Cet aspect n'est pas forcément à considérer négativement. Puisque si l'on souhaite restituer nos monuments historiques aux générations futures il ne faut pas négliger leur intégrité. Et pour cela, il faut faire appel à des scientifiques du patrimoine et à leurs connaissances afin d'éviter toute dégradation de ces édifices. Et le fait de laisser à la liberté de tout un chacun d'agir sur ces bâtiments serait probablement un pas vers la fin de ces derniers. Cela a été le cas auparavant, lorsque ces notions de monument et de leur protection n'existaient pas. De nombreux édifices furent détruits, transformés, et il ne reste aujourd'hui que peu d'informations les concernant. Les guerres, les reconstructions, les décisions politiques ont été amenées la destruction de grandes œuvres d'art.

C'est pourquoi le débat se fait aujourd'hui autour de cette confrontation entre une volonté de protéger une culture et une volonté de poursuivre son usage. Des compromis sont alors à faire entre les deux afin que le patrimoine puisse dialoguer avec le contemporain et vice versa. Et cela a déjà été le cas, le nombreux édifices ont été restaurés ou réhabilités avec des apports contemporains tout en restant en harmonie et sans altérer l'authenticité de l'œuvre.

C'est donc la raison pour laquelle le propriétaire du château de Pressac a refusé de protéger son bien. En effet, suite aux divers entretiens avec M. Quenin, j'ai rapidement pu comprendre son point de vue. Lors de l'achat du château, Saint-Emilion n'était pas encore classée cité mondiale de l'UNESCO, les travaux étaient alors très libres. Mais ensuite lors de la réhabilitation de l'ancienne orangerie, un débat houleux s'est fait entre le propriétaire et l'ancien architecte des bâtiments de France de la région. Pour expliquer rapidement la situation, au moment de ré-ouvrir les grandes arches de l'aile est du château, l'ABF préconisa des menuiseries en bois. Or la surface de vitrage imposait l'utilisation d'un matériau plus résistant de par le poids de la vitre. Suite à un certain entêtement des deux parties à ce sujet, l'ABF souhaitant à tous prix du bois et le propriétaire affirmant que ce n'était pas possible (surtout avec du double vitrage- imposé par la subvention de l'Europe), le permis fut validé par accord tacite. C'est-à-dire que le dossier ne fut pas instruit et le projet approuvé. Des menuiseries métalliques ont finalement été employées sur la salle de réception.

Finalement, cet exemple met en évidence le conflit entre l'usage et la protection d'un bâtiment. Puisque ce dernier impose de nombreuses choses n'étant pas toujours évidentes. L'aspect économique est évidemment un facteur important de ce conflit puisque, lors de restaurations, les techniques que l'on va utiliser, pour s'apparenter à l'état originel du bâtiment, vont faire appel à des savoirs faire spécifiques qui ne sont aujourd'hui plus utilisés. Forcément, le choix des propriétaires va se faire surtout dans un souci d'économie plus qu'un souci de respect de l'intégrité de l'œuvre. Ces propriétaires étant des scientifiques de leur domaine, le vin, les architectes des bâtiments de France le sont dans le leur, le patrimoine. Il faut alors trouver un terrain d'entente entre les deux. Et les deux parties doivent s'adapter aux exigences de l'autre dans le but de s'allier pour une même cause, la sauvegarde de la valeur patrimoniale des édifices protégés.

B. La problématique des constructions neuves

La raison pour laquelle ce sujet m'a semblé intéressant aujourd'hui en 2016 est celle de la confrontation dans le paysage d'édifices du Moyen Âge et du XIX^e siècle avec des constructions neuves. En effet, cette question fait débat dans la région : doit-on tolérer que des

architectures aux formes contemporaines viennent faire face à des édifices d'une autre époque ? Doit-on laisser l'architecture densifier la région au péril de ce paysage agricole ?

En effet, les édifices protégés sont soumis à des restrictions concernant les différents travaux que l'on va effectuer. Mais il semblerait que les nouveaux châteaux sont laissés à la liberté des architectes de renommée auxquels font appel les propriétaires dans le but d'attirer des clients du monde entier. De la même manière que les châteaux construits au XIX^e siècle dans la région, ces projets contemporains tentent de répondre à la demande actuelle, qui finalement n'a que peu changée : la volonté de donner une image de marque à un produit de qualité, le vin. Et cette image va se faire au travers de l'architecture à l'idée de ce qui aujourd'hui est « la grande architecture ». Ces nouvelles formes, aux prouesses toujours plus grandes, vont donc venir en confrontation avec un patrimoine existant et dont le dialogue va souvent être rompu.

Prenons comme premier exemple celui du nouveau chai du château Faugères imaginé en 2008 par l'architecte Mario Botta. Ce dernier se situe à une centaine de mètres à peine du château de Pressac, un peu plus bas dans la vallée. Précisons que malgré tout aucune ces deux édifices ne sont à aucun moment visible en même temps, et n'offrent aucun point de vue l'un vers l'autre. L'architecture de ce chi est caractérisée par la monumentalité et des deux volumes parallélépipédiques imbriqués. On ne note aucune référence à l'architecture représentative de la région. La valeur d'art relative ne dépend pas ici des décors et des sculptures mais plutôt à l'aspect général de l'édifice qui serait perçu comme une œuvre d'art contemporaine. Le bâtiment est fait de formes simples, de lignes et de grands percements continus. Loin d'être de la « mauvaise architecture » ce projet amène tout de même à se questionner quant à sa place et à son évolution vis-à-vis du patrimoine existant.



Photographie du château Faugères en contrebas du château de Pressac

Le cas est assez similaire pour les châteaux Cheval Blanc et La Dominique. Situés sur la commune de Saint-Emilion, tous deux sont voisins et accolés à des châteaux existants du XIX^e siècle. Ici aussi le choix de ces nouvelles constructions a été de venir en rupture avec l'existant et de créer une architecture innovante.



Cheval blanc - Christian de Portzamparc / La Dominique - Jean Nouvel

Ainsi, il est à se demander si ces architectures ont leur place au sein de cette région au patrimoine culturel et paysager si bien préservé. Je pense qu'il ne faut pas s'opposer à l'architecture contemporaine car elle est le reflet de notre société actuelle. Nous ne pouvons infiniment construire des châteaux comme on les construisait au XIX^e siècle, il faut donc créer le patrimoine du XXI^e siècle. Mais il ne faut pas venir écraser l'existant, il faut le considérer comme un exemple et venir construire à ses côtés en le respectant. C'est encore un point à travailler et à débattre car ce n'est pas l'avis de tous, il y a les conservateurs et il y a ceux qui ne considèrent pas qu'il faille prendre en compte le contexte d'une construction. Or, dans tout bon projet, c'est bel et bien l'analyse du site, de ses qualités et de ses faiblesses, qui va procurer la force de l'architecture et faire d'un bâtiment qu'il n'aura nulle autre place qu'en l'endroit où il sera implanté.

Mon point de vue au sujet de ces édifices contemporains évolue constamment en même temps que ma culture en tant qu'architecte s'agrandit. Et c'est aujourd'hui une question que je me pose mais qu'il faut que tout un chacun se pose : quelle relation peut-on avoir avec un patrimoine aussi important que celui de la région saint-Emilionnaise ?

IV. Conclusion

Le choix du château de Pressac comme sujet de cette recherche sur la thématique du patrimoine s'est fait dans un premier temps sur un coup de cœur. Ce choix s'est basé sur ma propre vision de ce qu'est un objet de patrimoine historique. Cette vision s'est alors vue évoluer vis-à-vis de lectures et de recherches personnelles.

La première phase visant à étudier les 17 châteaux protégés dans la région m'a permis de mettre en place un outil de recherche et de compréhension de la raison de cette protection. Tout d'abord c'est une vision globale qui est adoptée, les châteaux étant ensuite étudiés au cas par cas. Mais ils font bel et bien partie de cette image de la région qui a traversé plusieurs siècles et dont nous avons hérité.

La lecture de l'ouvrage d'Aloïs Riegl intitulé « le culte moderne des monuments » a permis d'élargir et de préciser ce que l'on entend par valeur patrimoniale. Une deuxième grille d'analyse a alors pu être établie comme un outil permettant de juger de cette valeur ou non au travers de différentes notions lui étant associée. Finalement cette première phase a été la base de l'analyse du château de Pressac, vierge de toute analyse.

Le travail de dessin des façades de ce château m'a permis d'identifier les différentes époques de construction de cet édifice. En effet, le premier constat de cette recherche était la spécificité de ce bâtiment d'avoir subi de nombreuses transformations fonctionnelles au cours du temps et ayant donc eu un impact sur son architecture. Mais au fur et à mesure, ce seul constat ne suffisait plus à définir la valeur de cet édifice. C'est pourquoi la prise en compte de d'autres critères a permis de constater réellement les qualités et points faibles en tant que patrimoine du château de Pressac.

Puis est entré en jeu l'usage du bâtiment comme élément perturbateur à cet ordre établi. Car je me suis rendue compte que, même lorsque tous les éléments sont réunis afin de donner du sens à cette notion de valeur patrimoniale que l'on applique à l'édifice, il reste encore du chemin à parcourir et souvent l'usage prévaut. Même si ces monuments peuvent être considérés comme des œuvres d'art, ils ne peuvent demeurer tels des sculptures exposées dans un musée. Ils vont abriter des Hommes au quotidien et vont devoir s'adapter aux besoins de ces derniers. Et c'est la raison pour laquelle l'usage du bâtiment n'est pas seulement un obstacle à la préservation, il est aussi ce qui fait qualité : cette capacité d'avoir traversé plusieurs époques, plusieurs sociétés, et de toujours accueillir des Hommes dans les meilleures conditions.

Comme fin à cette recherche et comme réponse à la question de départ au sujet de la valeur du château de Pressac, nous pouvons affirmer que cet édifice possède une véritable valeur patrimoniale au regard de d'autres édifices similaires. Les démolitions,

reconstructions et transformations qu'il a subit peuvent être perçues pour certaines comme altérant l'authenticité de ce dernier. Mais la plupart doivent être vues comme des forces de ce bâtiment car elles sont le fruit de cette évolution de la région autour de la culture de la vigne et de son essor économique.

En ce qui concerne les transformations apportées par le propriétaire qui ont souvent fait débat, elles seraient bien plus considérées et étudiées si l'édifice était protégé. Il faudrait donc résoudre des problèmes généraux de relation entre propriétaires et réglementation fixée par l'Etat pour finalement englober bien plus d'édifice dans cette campagne de protection.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SOURCES

Sources savantes

FONDANECHÉ, Daniel. Rédiger un mémoire de master ou professionnel. Paris : Vuibert, impr. 2009.

DETHIER, Jean. Images et magies des architectures viticoles de BORDEAUX. Archives d'architecture moderne. Bruxelles, 1988

BIDAINE Philippe. Châteaux-Bordeaux. Histoire et renouveau des architectures viticoles. Editions du Centre Pompidou, Collection inventaire, 1992

Rapport de présentation de l'AVAP de Saint-Emilion - mise en application en janvier 2016

VIOLLET LE DUC Eugène. Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle. Édition Bance, de 1854 à 1868

HISLOP Malcolm. Comprendre les châteaux forts Décoder l'architecture des forteresses médiévales. Larousse, 2014

CHOAY, Françoise. Allégorie du patrimoine

Sources appliquées

Fiches de recensement des 17 châteaux de la région ayant été protégés au cours de 2015

Compte rendu de la CRPS de juin 2015- protection de 17 châteaux

RIEGL, Alois. Le culte moderne des monuments. Traduction de BOULET, Jacques. Editions L'Harmattan. 2003.

Sources directes

Le Château de Pressac

Permis datant de 1999, 2003 et 2008 des transformations apportées aux chais et à l'ancienne orangerie

Entretiens avec le propriétaire actuel Mr Jean-François Quenin

Sitographie

<http://chateaudepessac.com/fr/>

<http://www.passionchateaux.com/lexique.htm>

<http://www.chateaudejoux.com>

<http://www.stemilion.free.fr>

GLOSSAIRE

Maison de maître : une maison de maître est une grande bâtisse qui se situe en en général à la campagne et est habitée par le propriétaire.

Corbeau : pierre ou pièces de bois en saillie, servant de support pour des planchers, des parapets...

Créneau : partie ouverte d'un parapet au-dessus d'un rempart ou d'une tour.

Meurtrières : ouvertures pratiquées dans un mur dans un but de défense avec des armes de tir. On distingue : l'**archère**, simple embrasure verticale à ébrasement intérieur, la plus simple et la plus ancienne des meurtrières.

Merlon : partie maçonnée située entre deux créneaux.

Machicoulis : coursière en pierre de construction et à la fonction identiques à celles des hourds. Ils peuvent être couverts ou non.

Console : ensemble de corbeaux supportant des mâchicoulis ou un chemin de ronde.

Hourd : coursière en bois construite en surplomb d'une courtine, d'une tour ou d'une enceinte. Des ouvertures dans son sol permettent de protéger le pied de la muraille en permettant des tirs verticaux dits "tirs fichants".

Meneaux : Un meneau est un élément structurel vertical en pierre de taille, bois ou fer qui divise la baie d'une fenêtre ou d'une porte.

Coussiège : siège en pierre pris dans le mur et placé dans l'embrasure d'une fenêtre.

Cul de lampe : ouvrage décoratif composé de pierres posées en surplomb pour supporter la retombée d'arcs ou de nervures.

Poivrière : toiture à forme conique.

Poterne : porte dérobée percée dans la muraille d'une fortification et donnant souvent sur le fossé.

Ebrasement : dans la partie intérieure d'une baie, ce sont les côtés obliques du mur. Il apporte plus de lumière à la baie ou plus de battement au vantail.

Embrasure : ouverture pratiquée dans l'épaisseur d'un mur destinée à recevoir une fenêtre, une archère, une porte...

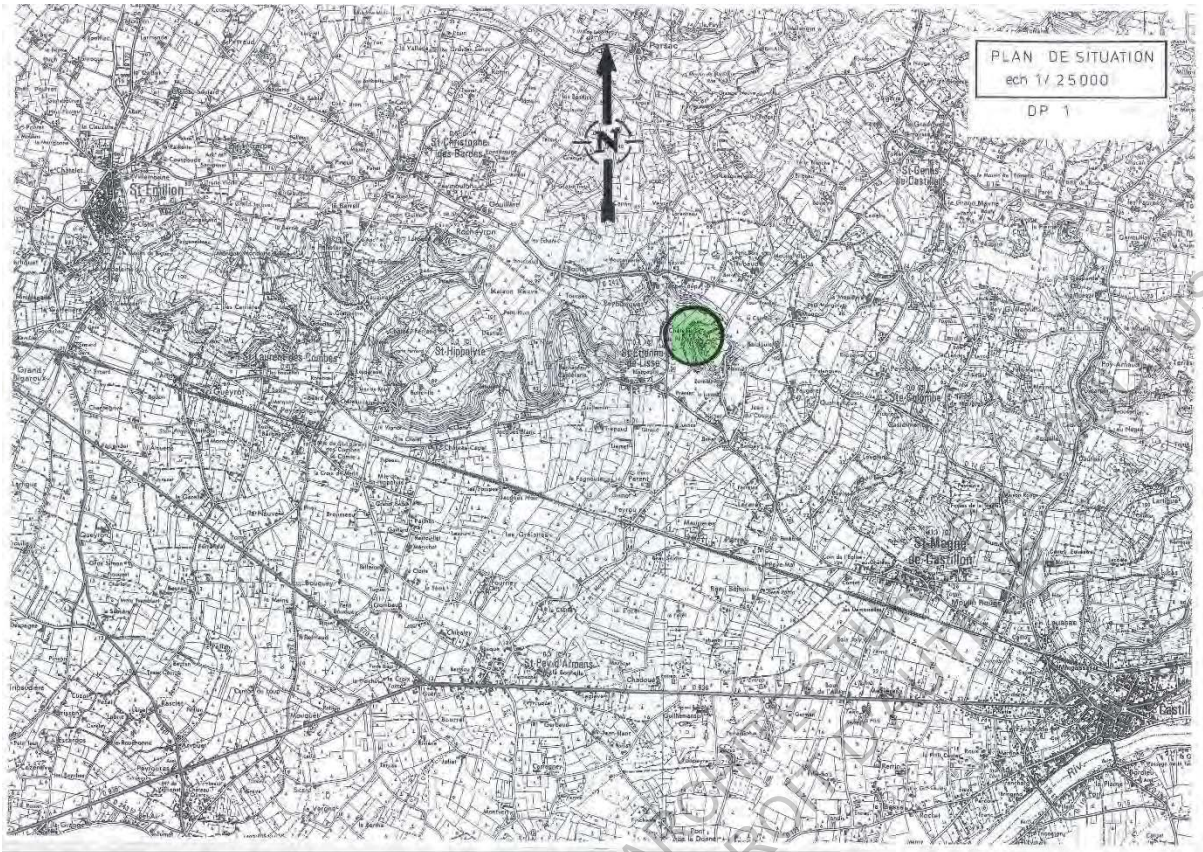
Archère-cruciforme à croix pattée :



ANNEXES

<p>GFA CHATEAU DE PRESSAC 33330 ST ETIENNE DE LISSE</p> <p style="text-align: center;">PROJET DE MODIFICATIONS DE FACADES</p>	<p style="text-align: center;">Déclaration préalable</p> <p style="text-align: center;"><i>WJZ</i></p> <p>Dessiné en JANVIER 2009</p> <p>Modifié en</p>
<p>Echelles – 1/25000 – 1/2500 – 1/1000 – 1/500 Rapport de reproduction env. : 1 : 1 (+/-0.5%)</p> <p>Plan de situation Plan cadastral Plan de masse Façade Sud Ouest Etat des lieux & Projet Façade Sud Est Etat des lieux & Projet Perspective Photos</p>	<p style="text-align: center;">SARL D'ARCHITECTURE MAÎTRES D'ŒUVRE KRZAN</p> <p style="text-align: center;">9 rue du Général de Gaulle 33126 FRONSAC Tel : 05 57 25 28 03 Fax : 05 57 25 28 43 cedric.krzan@wanadoo.fr</p>
<p>Ce plan est la propriété de la Sarl d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D. KRZAN & C. KRZAN, il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser.</p> <p>A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés.</p> <p>Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans. Lorsque le terrain ne possède pas de borne, l'implantation des nouveaux bâtiments doit être effectuée par un géomètre expert.</p> <p>Projet de réhabilitation, les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des conditions de mise en œuvre.</p> <p>L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un Ingénieur (Béton, métal, etc...) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.</p>	

Permis de déclaration préalable de la salle de réception



DP 1
PLAN CADASTRAL ech 1/25000
 PROJET DE MODIFICATION DE 2 FACADES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
 EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

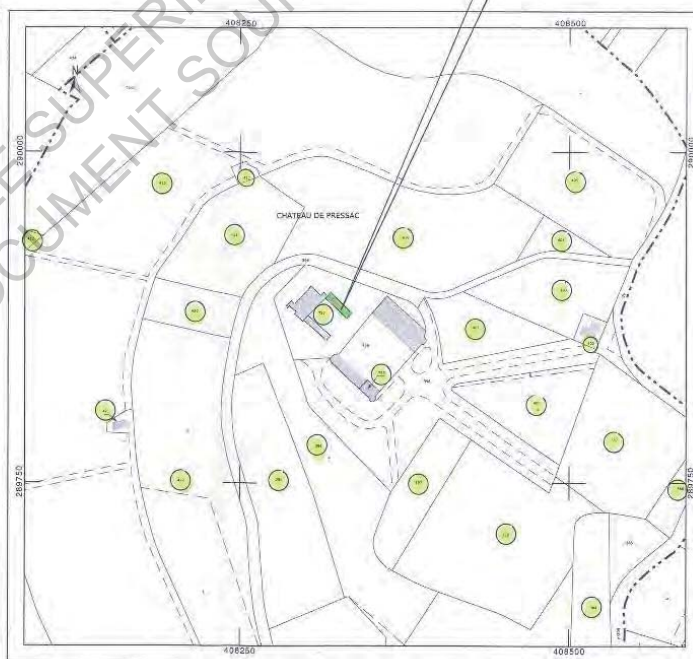
Département : GIRONDE
 Commune : SAINT-ETIENNE-DE-LIGSE

Section : G
 Echelle d'origine : 1/2500
 Echelle d'édition : 1/2500
 Date d'édition : 19/01/2009
 (Jusau horizon de Paris)

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
 LIBOURNE
 8, rue Paul Bern BP 228
 33009 LIBOURNE
 tél. 05 57 25 23 05 fax 05 57 23 96 90
 cdif.libourne@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
 cadastre.gouv.fr

©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique



44 PROPRIETE DU GFA CHATEAU DE PRESSAC

PLAN DE MASSE DP 2
ech 1/1000

PROJET DE MODIFICATION DE 2 FAÇADES

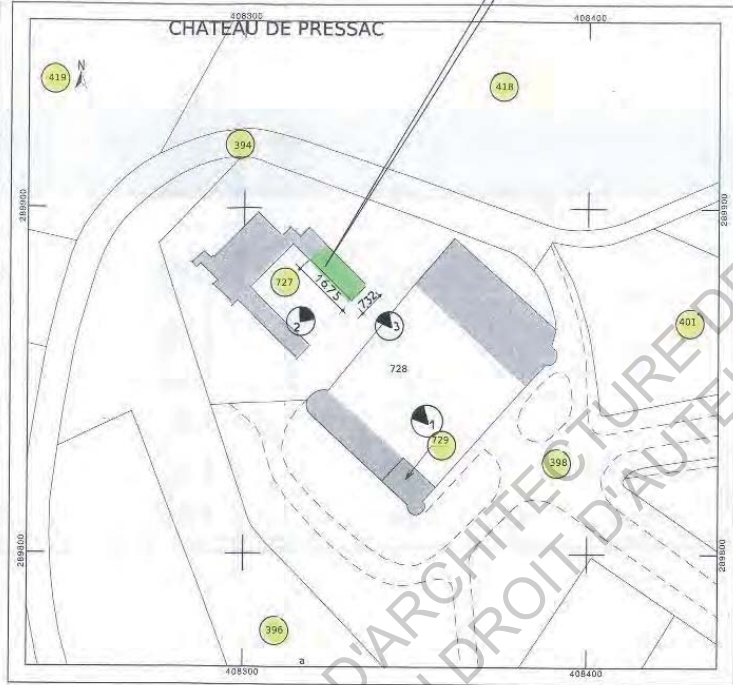
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département : GIRONDE
Commune : SAINT-ETIENNE-DE-LISSE
Section : B
Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/1000
Date d'édition : 19/01/2009 (fuseau horaire de Paris)

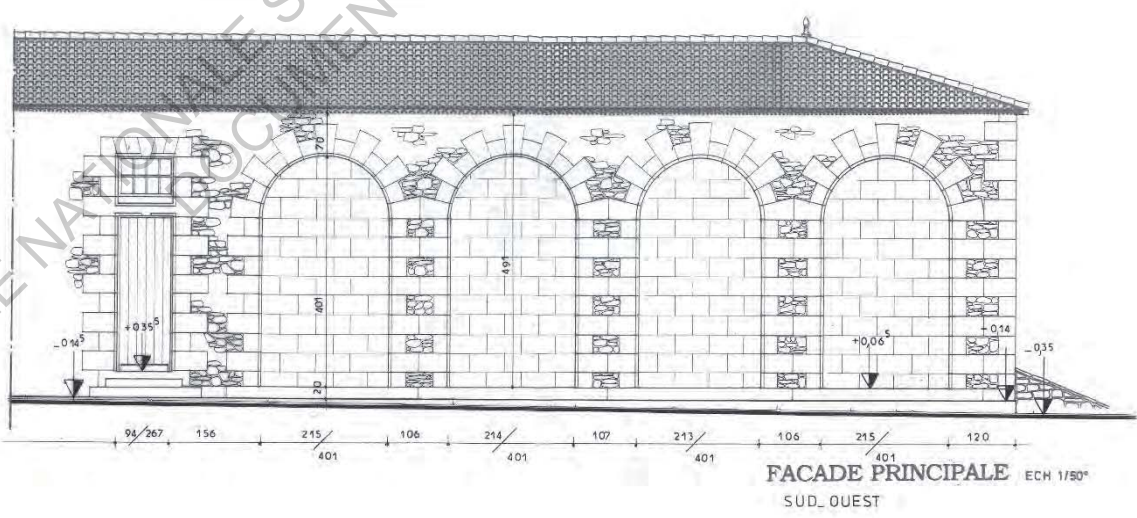
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
LIBOURNE
6, rue Paul Bert BP 228
33505 LIBOURNE
tel. 05 57 55 23 55 - fax 05 57 25 96 00
cdi.libourne@dgf.finances.gouv.fr

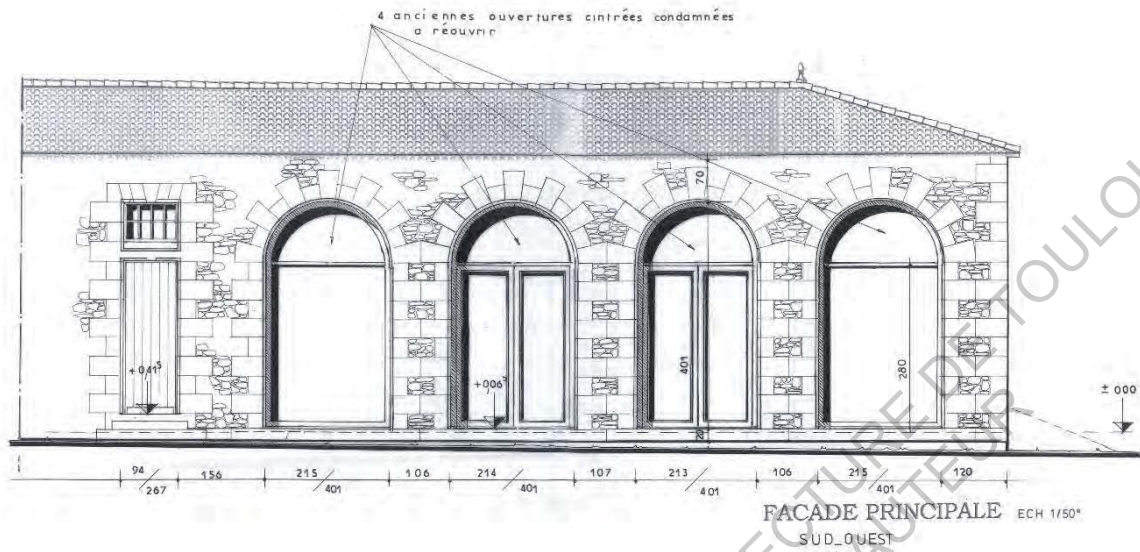
Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastre.gouv.fr
©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique



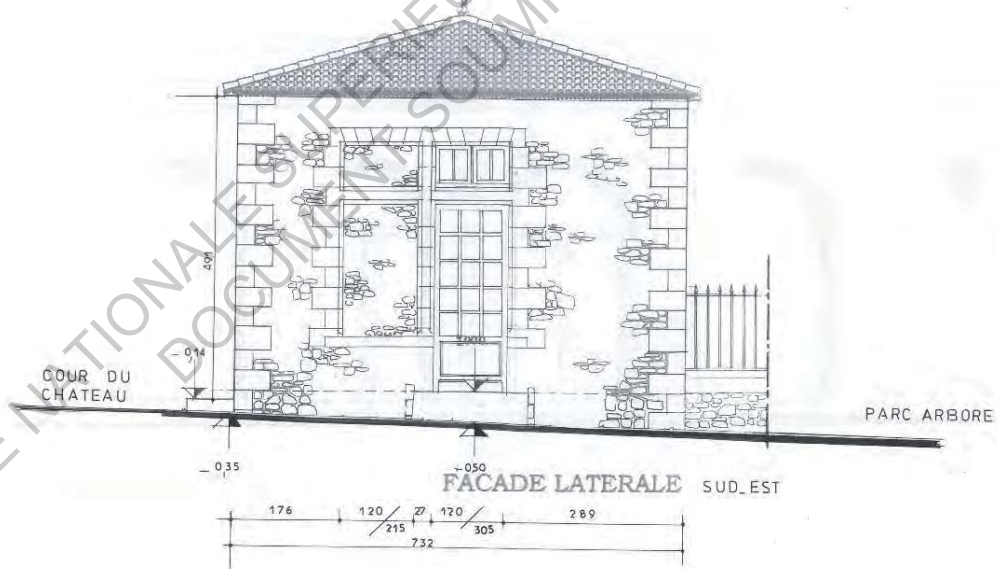
- REPERE PHOTO
- PROPRIÉTÉ DU GFA CHATEAU DE PRESSAC

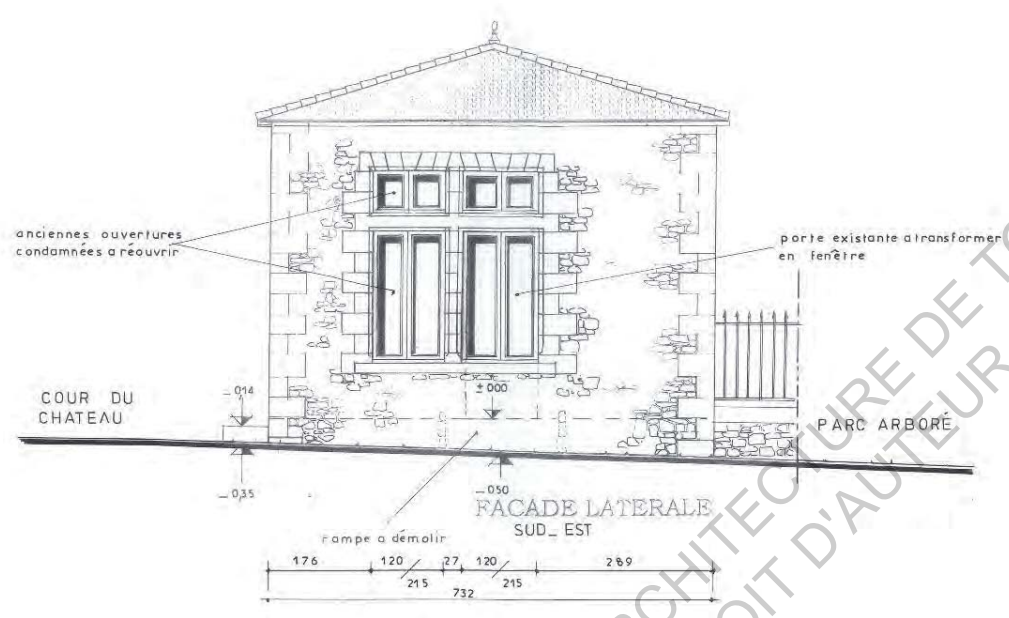
DP 4
ETAT DES LIEUX





DP 3 . DP 4
ETAT DES LIEUX
ech 1 / 50





PERSPECTIVE

PROJET DE MODIFICATION
DES 2 FACADES

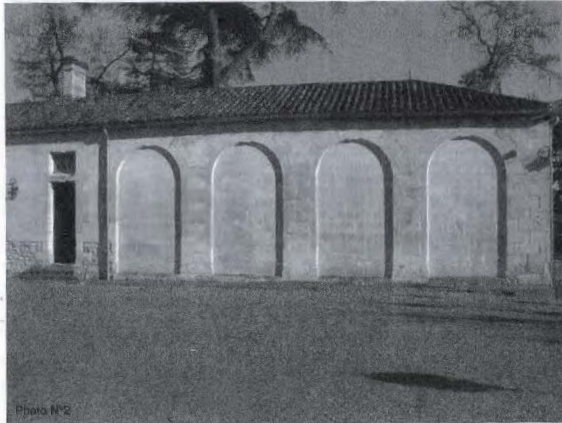
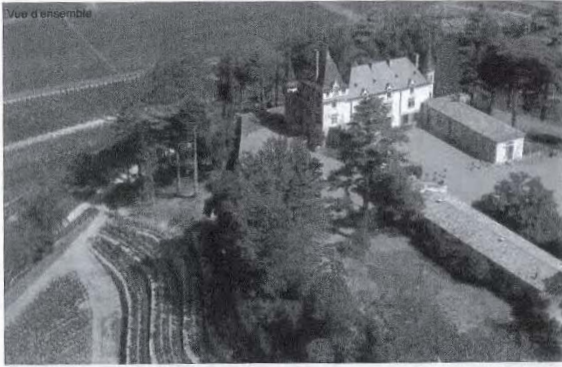
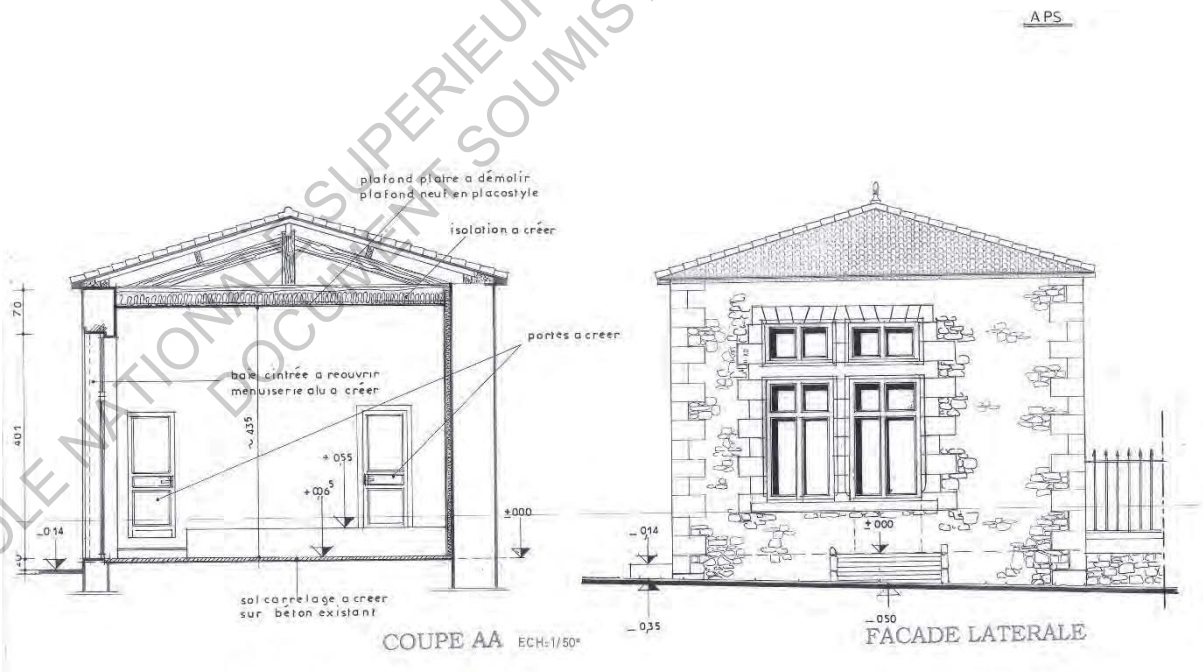
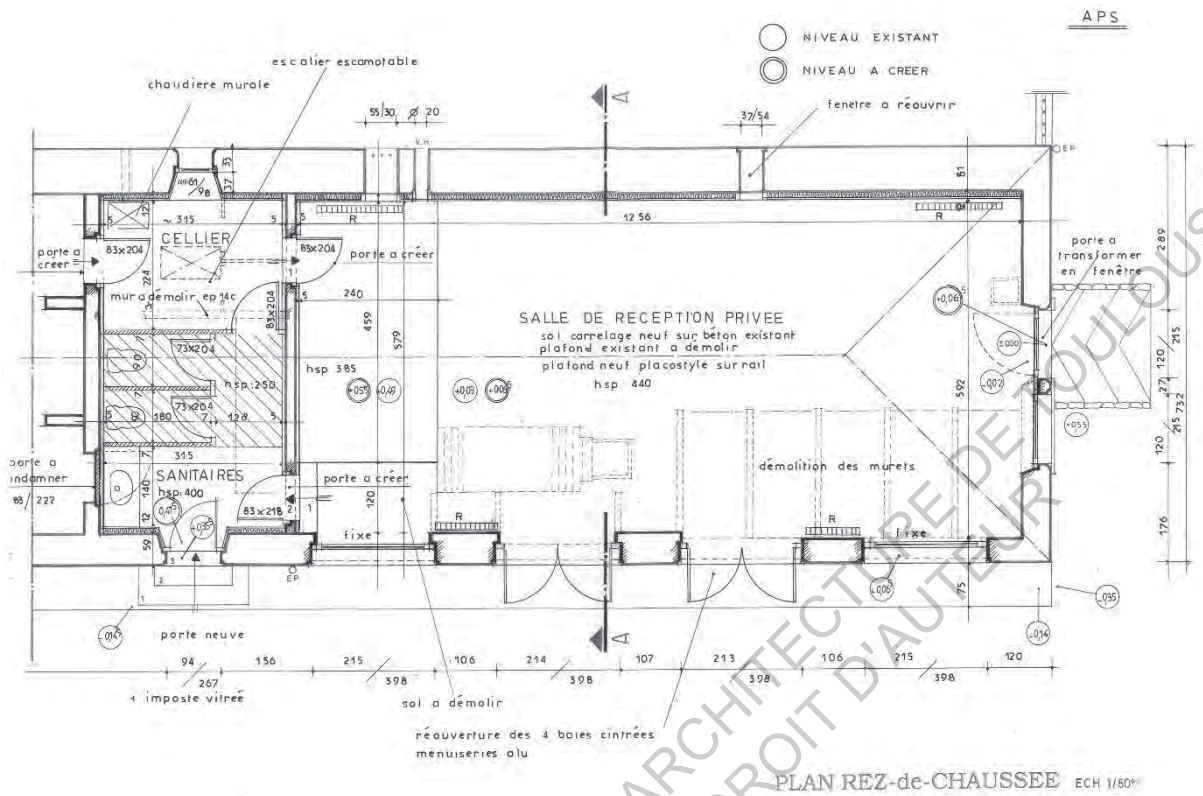


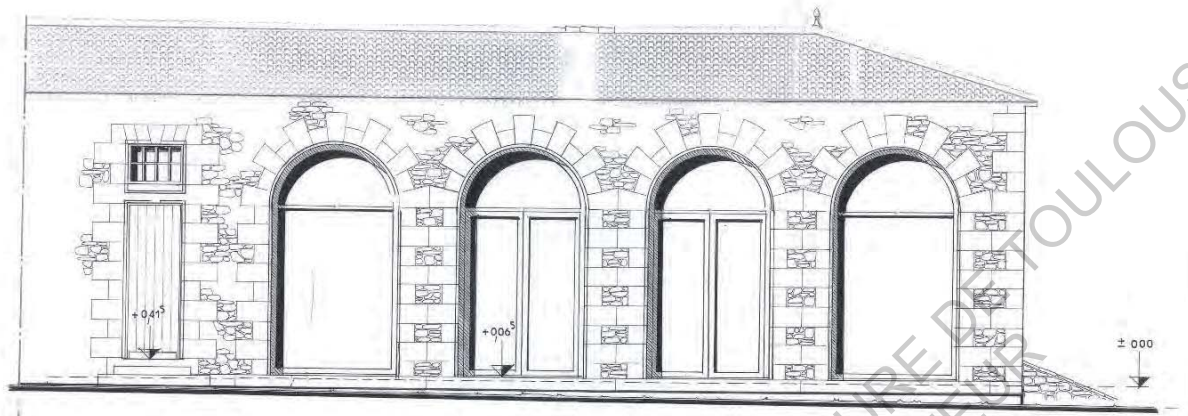
Photo N°1



Photo N°3

<p>GFA CHATEAU DE PRESSAC 33330 ST ETIENNE DE LISSE</p>		<p>A P S Plan n° 2</p>
<p>Projet d'aménagement d'une salle de réception</p>		<p>Dessiné en NOVEMBRE 2008 Modifié en</p>
<p>Echelle : 1/50 Rapport de reproduction env.: 1:1 (+/-0,5%)</p> <p>PLAN COUPE FACADE</p>		<p>SARL D ARCHITECTURE KRZAN MA ARCHITECTE DECT 06 57 28 28 03 06 57 28 28 43 cadric.krzan@wanadoo.fr</p>
<p>Ce plan est la propriété de la Sarl d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D.KRZAN & C.KRZAN. Il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser. A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés. Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans. Lorsque le terrain ne possède pas de bornes, l'implantation des nouveaux bâtiments doit être effectuée par un géomètre expert. Projet de réhabilitation : les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des concurrences de mise en œuvre. L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un ingénieur (Béton, métal, etc..) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.</p>		






FACADE PRINCIPALE ECH 1/50

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Information concernant le château dans l'ouvrage Bordeaux et ses vins

CH. X – SAINT-EMILION (St-Etienne-de-Lisse)

<i>Ch. de Pressac</i> (G.F.A. ; Jacques Pouey, gérant)*	Tonneaux Vin Rouge 125
---	------------------------------



CHATEAU DE PRESSAC
Groupement Foncier Agricole, propriétaire.
M. Jacques Pouey, gérant.

Le château de Pressac est magnifiquement situé sur les coteaux de Saint-Emilion, il date pour partie du XIII^e siècle ; il a été remanié à différentes époques, mais la partie la plus ancienne, restée intacte, est constituée par la porte d'entrée (XIII^e siècle) le mur d'enceinte et deux vieilles tours.

C'est au château de Pressac, à l'issue de la bataille de Castillon qu'a été signé le traité mettant fin à la guerre de Cent Ans. D'Aubigné racontant la prise de Castillon par Turenne, dit qu'après sa reddition, cette place forte fut remise dans les mains du vieux Pressac, qui avait le titre de Soudan.

Il commande un superbe vignoble de 35 hectares, entièrement constitué de cépages fins, situé sur de beaux coteaux, parfaitement exposés ; il est notamment planté de Merlot et de Cabernet qui ont remplacé le « noir de Pressac », cépage importé en Gironde par un seigneur de Pressac.

Depuis toujours, ses propriétaires, très attachés à ce magnifique domaine, ont apporté à la culture et à la vinification un soin particulier qui en a fait grandir constamment la réputation de ce cru de Saint-Emilion, déjà si apprécié à l'étranger, et principalement en Hollande, en Belgique, en Suisse et aux Etats-Unis.

<i>Ch. du Rocher</i> (G.F.A. du Rocher ; Baronne de Barthès de Montfort)	Tonneaux Vin Rouge 70
--	-----------------------------

Le château du Rocher est un des plus anciens crus de Saint-Etienne-de-Lisse. Il présente la particularité d'avoir toujours été transmis à ses propriétaires par filiation ou alliance. En effet la famille du Rocher, qui le possédait déjà au XV^e siècle si l'on se réfère aux archives familiales, le transmet en 1731 par le mariage de son unique fille à l'illustre Maison de Grailly. Le domaine, après la Révolution, passa par alliance directe des Grailly aux Monteil, puis aux Grateloup, famille dont est issue la propriétaire actuelle.

1315

presse, aussitôt qu'il les a achetés, de les étamper « Saint-Estèphe-Saint-Émilion. »

Il existe sur les coteaux de cette commune un nombre considérable de vignes très anciennement plantées, et il n'est pas rare d'en trouver qui ont la durée d'un siècle.

Les quatre premiers crûs bourgeois de cette commune vendent à peu près comme les seconds crûs Saint-Émilion, c'est à dire que leurs 1865 se sont vendus 1,000 fr. peu de temps après la récolte. Les autres crûs bourgeois les ont vendus de 600 à 700 fr., suivant l'époque de la vente, et enfin les crûs artisans les ont vendus de 450 à 650 fr.

La commune produit environ 1,000 tonneaux.

Les principales propriétés sont :

1^{er} Crûs de la commune.

	Tonneaux.
Château Pey-Blanquet (baron de Meynard) (1)	80 à 120
Château Pressac (Maximin Josselin).....	50 à 60
Rochet (de Monteil).....	30 à 40
Au bourg (J. Dutour).....	30 à 40

2^{es} Crûs de la commune.

Gicablanc (D ^{lle} Belliquet).....	20 à 30
Au bourg (Chevalier Lageard).....	12 à 18
Justice (Jean Dumon, notaire).....	20 à 30
Belair (Ouy-Bernard).....	25 à 30
Thibaud (Constantin, médecin).....	15 à 20
Lafagnouse (Bayssalance).....	18 à 25

(1) Le château de Pey-Blanquet ou Puyblanquet, dont nous donnons ci-contre un dessin, commande un vignoble de 35 hectares environ, dont 24 sont situés sur la commune de Saint-Etienne-de-Lisse (Saint-Estèphe de Saint-Émilion), et 11 hectares sur la commune de Saint-Christophe-des-Bardes. Ce vignoble se compose d'un seul tenant, situé à l'ouest de la commune de Saint-Etienne-de-Lisse.

3^e Crûs Saint-Emillon.

	Tonneaux.	Tonneaux.	
A Larciley (Itey).....	6 à 8	A Comte (Cassard).....	8 à 10
A Billeron (Bechaud)....	13 à 20	A Paillas (Descombes)...	5 à 6
Id. (Durand).....	8 à 10	Au Petit-Bouquey (Seize).	5 à 6
A Bouquey (Chatard)....	10 à 15	Au Maine (Adrien Bé-	
Id. (Rouleau).....	10 à 15	chaud).....	5 à 6

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 5 tonneaux.

S^t-ÉTIENNE-DE-LISSE ou S^t-ESTÈPHE-S^t-ÉMILION
CANTON DE CASTILLON.

La commune de Saint-Étienne-de-Lisse, désignée dans le pays sous le nom de Saint-Estèphe, faisait autrefois partie de la juridiction de Saint-Émilion. Elle est située à 5 kilomètres de Saint-Émilion, à l'extrémité est de la chaîne de côtes qui portent ce nom. Elle est bornée : au nord, par Saint-Christophe-des-Bardes et Saint-Genès ; à l'est, par Sainte-Colombe ; au sud, par Saint-Magne et Saint-Pey-d'Armens ; à l'ouest, par Saint-Hippolyte et Saint-Émilion.

Sa population est de 479 habitants.

Le sol est varié ; il se divise en plaine et en côtes. La plaine offre un terrain composé en grande partie d'humus, et en faible partie de sable, ce qui le rend très propice à la culture des céréales. Les côtes, sur lesquelles sont placés les vignobles les plus considérables et les plus estimés, sont un composé à base calcaire argileuse, ayant à la surface une pierre appelée vulgairement dans le pays *pierrette* et dans laquelle, dit-on, se trouvent beaucoup d'éléments ferrugineux.

Ses vins, sans avoir la force et l'alcool des premiers crûs de Saint-Émilion, possèdent néanmoins une couleur foncée bien franché, de la finesse, de la fermeté sans rudesse, ce qui leur donne beaucoup de ressemblance avec les vins de graves, si bien appréciés, de la commune de Pomerol.

L'avantage de ces vins, c'est de pouvoir être livrés à la consommation au bout de deux années, s'ils ont été bien soignés. Le commerce de Libourne, qui les apprécie beaucoup, s'em-

Mémoire de séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :

	OUI	NON
Consultation sur place		
Impression		
Diffusion Intranet		
Diffusion Internet		
Exposition		
Publication non commerciale		